

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

***La Sammlung deutscher Drucke à Berlin, contribution à la
constitution rétrospective d'une bibliothèque nationale allemande***

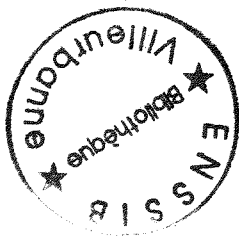
Gilles Sosnowski

**Sous la direction de Susanne Peters,
Institut de Formation des Bibliothécaires**

1994

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

**La *Sammlung deutscher Drucke* à Berlin, contribution à la
constitution rétrospective d'une bibliothèque nationale allemande**

Gilles Sosnowski

Directeur de mémoire : Susanne Peters, I.F.B.

Stage effectué à la
Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz
sous la responsabilité de Vera Kose

1994
DCB
20

1994

60 f.

Résumé

C'est seulement à partir de 1913 que l'Allemagne a commencé à rassembler et conserver de manière systématique l'ensemble de sa production nationale imprimée. Pour combler les lacunes des fonds anciens, la fondation Volkswagen a décidé de financer un programme d'acquisitions rétrospectives, la *Sammlung deutscher Drucke*. La Staatsbibliothek à Berlin, une des cinq bibliothèques participantes, est au centre de cette étude.

Abstract

It was not until 1913 that Germany began systematically to collect and preserve her overall publication output. In order to fill the gap in the country's holdings of earlier editorial production, the Volkswagen Foundation decided to sponsor a programme of retrospective acquisition called *Sammlung deutscher Drucke*. This study focuses on the *Staatsbibliothek zu Berlin*, one of the five libraries participating in the project.

Descripteurs

bibliothèque nationale ; acquisition ; développement collection ; dépôt légal ; Allemagne

Keywords

national library ; acquisition ; collection development ; legal deposit ; Germany

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux qui ont bien voulu m'apporter leur aide et leurs conseils au cours de mon stage, à commencer par les bibliothécaires chargées des acquisitions pour la *Sammlung deutscher Drucke 1871-1912*, Mmes Begehr, Mertins et Thomas, avec qui j'ai eu la chance de travailler pendant trois mois. Je me réjouis d'avoir pu ainsi apporter personnellement et concrètement ma modeste contribution à ce projet. Ma reconnaissance va également à Mme V. Kose, vice-directrice du département des Imprimés anciens à la Staatsbibliothek zu Berlin, qui m'a permis de consulter et d'exploiter pour mon mémoire bon nombre de documents internes.

Je remercie également M. Bürger pour l'accueil qu'il m'a réservé lors de ma (trop) courte visite à Wolfenbüttel, où il est responsable de la *Sammlung deutscher Drucke* pour le XVII^e siècle.

Je tiens pour finir à exprimer ma reconnaissance à Madame S. Peters pour la qualité de son encadrement.

Table des matières

<u>Introduction</u>	5
<u>I. L'arrière-plan historique</u>	7
1. Saint Empire et Confédération germanique.....	8
2. La Prusse jusqu'en 1870	11
3. 1871 - Bibliothèque royale de Prusse ou Bibliothèque nationale d'Allemagne?.....	13
<u>II. L'organisation générale du projet</u>	
1. Sa genèse.....	16
2. Organisation du travail.....	18
3. Résultats.....	20
<u>III. La SdD à Berlin</u>	
1. Le personnel.....	21
2. Méthodes de travail	
a. Envoi de desiderata aux libraires.....	22
b. Dépouillement de catalogues de libraires et de ventes aux enchères	23
c. Prêt entre bibliothèques.....	25
d. Recherches dans les catalogues de la SBB.....	26
e. Recherches bibliographiques.....	33
f. Traitement des documents.....	34

3. Résultats

a. Volume des acquisitions.....	35
b. Profil des acquisitions.....	36

<u>Conclusion</u>	43
--------------------------------	----

Annexes

Parcours dans les catalogues.....	46
Echantillon de quelques acquisitions remarquables.....	47
Carte de l'espace germanophone en 1900.....	49
Volume des imprimés originaux acquis par les différentes bibliothèques en 1993.....	50
Prix moyen d'un imprimé original en 1993.....	50
Statistiques générales sur les activités de la SdD.....	51
Acquisitions du département des Imprimés anciens (SBB).....	54
Ex-libris des ouvrages acquis dans le cadre de la SdD.....	55

<u>Glossaire et dictionnaire des abréviations</u>	56
--	----

<u>Bibliographie</u>	57
-----------------------------------	----

Introduction

Après la création de nouvelles bibliothèques universitaires, d'une nouvelle agence bibliographique nationale à Francfort, la mise en place d'un système d'acquisitions partagées pour dominer la production documentaire mondiale, le patrimoine allemand, quelque peu délaissé, est l'objet d'attentions nouvelles. Les chiffres des demandes de prêt provenant aussi bien de l'étranger que d'Allemagne en soulignent d'ailleurs la nécessité : 40% des livres demandés ont paru avant 1945.

La France et sa Bibliothèque nationale sont constamment citées en exemple¹ pour mieux montrer du doigt l'Allemagne, accusée d'avoir laissé à l'abandon une partie de son patrimoine intellectuel. Pour Bernhard Fabian, "rares sont les grandes littératures nationales -prises au sens le plus large - représentées par des collections aussi lacunaires et mal cataloguées"². Les causes du mal sont multiples. Pour ce qui est de la dispersion des documents, nul doute qu'elles sont à rechercher dans l'absence d'unité étatique qui a longtemps caractérisé l'histoire de l'Allemagne, sans unité nationale pas de dépôt légal national.... Peut-on alors considérer qu'en raison de ce morcellement séculaire du territoire allemand c'est la somme des collections conservées à travers tout le pays qui constitue l'équivalent d'une bibliothèque nationale? Malheureusement non. D'une part les bibliothécaires des siècles passés, jusques et y compris dans les bibliothèques de dépôt "régionales", ont mis leur point d'honneur à ne pas conserver "tout et n'importe quoi". D'autre part les guerres, on pense ici en particulier aux énormes pertes subies en 1944 et 1945, ont encore aggravé les déficits.

La *Sammlung deutscher Drucke*, qui profite du regain d'intérêt pour le livre ancien, va tenter de remédier au mal ainsi diagnostiqué. Depuis 1990, cinq grandes bibliothèques se sont en effet vu confier dans le cadre de ce projet la

¹ Ces jugements sont bien sûr avant tout à usage interne. Qu'en est-il vraiment de la situation en France? Voici ce que disent B. Blasselle et J. Mellet-Sanson du dépôt légal, dans *La Bibliothèque nationale : mémoire de l'avenir* : "Une part, difficile à évaluer, de la production y a échappé. A titre d'exemple, la Bibliothèque nationale possède aujourd'hui moins de la moitié (malgré des acquisitions postérieures) de la production des Cavellat, libraires et imprimeurs parisiens de la seconde moitié du XVI^e siècle. La situation est encore plus mauvaise pour nombre de libraires provinciaux." Simone Balayé dans *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530-1789*, p. 210, 222, 226, parle d'un déficit de 40 à 50% pour la période 1490-1683, de 13 à 16% pour 1741-1784.

² BERNHARD, Fabian : *Buch, Bibliothek und geisteswissenschaftliche Forschung : zu Problemen der Literaturversorgung und der Literaturproduktion in der Bundesrepublik Deutschland*. - Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1982. - (Schriftenreihe der Stiftung Volkswagenwerk ; 24), p. 124, ou encore l'article intitulé *Die unendliche Bücherei*, article paru dans *Die Zeit* du 29 juillet 1994

mission de rassembler et conserver dans leurs murs l'ensemble de la production imprimée allemande, de reconstituer en quelque sorte, à travers ce réseau d'un type particulier, la bibliothèque nationale qui a manqué à l'Allemagne jusqu'en 1913.

La Staatsbibliothek de Berlin est l'un des cinq sites sur lesquels renaît ce que les Allemands appellent leur *ideelle* ou *virtuelle Nationalbibliothek*³. Nous verrons dans quelles conditions difficiles, handicapée qu'elle est par l'insuffisance de ses catalogues, elle s'efforce d'acquérir tout ce qui a paru entre 1871 et 1912. Preuve supplémentaire du nouvel intérêt pour le patrimoine, c'est dans le bâtiment historique situé à l'Est, *Unter den Linden*⁴, que seront conservés les ouvrages acquis dans le cadre de la *Sammlung deutscher Drucke 1871-1912*. Il a en effet été décidé malgré les polémiques de sauver ce bâtiment pour le consacrer aux fonds anciens.

³ LESKIEN, Hermann : Discours (non publié) prononcé lors de l'inauguration le 20 avril 1994 de l'exposition *Sammlung deutscher Drucke 1450-1600* (Munich, Diète bavaroise, 21 avril - 19 mai 1994)

⁴ Pour l'histoire et la "géographie" de l'actuelle Staatsbibliothek zu Berlin voir le glossaire p. 56

I. L'arrière-plan historique

L'absence séculaire de structures politiques centralisées en Allemagne n'a pas été sans conséquence sur le paysage des bibliothèques de ce pays. Celui-ci reflète la situation de concurrence entre les différents princes allemands, dont la bibliothèque personnelle s'institutionnalise peu à peu pour devenir la *Landes- ou Staatsbibliothek*⁵, la bibliothèque centrale de la principauté. L'émergence d'une bibliothèque au niveau national est donc difficile, qu'il s'agisse de celle des Habsbourg à Vienne ou, bien plus tard, de celle des Hohenzollern à Berlin. En particulier en ce qui concerne le dépôt légal chaque Etat territorial agit à sa guise. Il faudra donc attendre 1913 pour qu'une véritable bibliothèque nationale allemande voit le jour...d'ailleurs non pas à l'initiative de l'Etat mais à celle des éditeurs ; à cette date le dépôt légal n'existe toutefois pas encore, ce n'est qu'en 1953, en RDA, et 1969, en RFA, que l'obligation de dépôt légal à la Deutsche Bücherei ou à la Deutsche Bibliothek est inscrite dans la loi. L'absence de dépôt légal national explique la nécessité de lancer aujourd'hui un projet tel que celui de la *Sammlung deutscher Drucke*.

Quelques remarques préliminaires sur l'emploi du terme "dépôt légal", fil conducteur de ce chapitre, sont peut-être nécessaires car celui-ci recouvre des réalités très différentes. Organisé aujourd'hui en vue de permettre la collecte et la conservation des documents, leur consultation, la constitution de bibliographies nationales⁶, il est en Allemagne le fruit d'une longue évolution. Il apparaît à l'origine à la fois comme un moyen pour le censeur d'exercer son contrôle sur l'imprimerie mais aussi comme une rétribution en nature lorsqu'il est permis à celui-ci de conserver l'exemplaire censuré. C'est également comme un dédommagement en nature qu'il se présente lorsque le prince l'exige en contrepartie d'un privilège qu'il accorde à un auteur ou un libraire pour le protéger des contrefaçons. Les exemplaires ainsi déposés sont propriété personnelle du prince ou de ses ministres. La tendance se dessine cependant, plus ou moins nette selon les endroits, de réserver un exemplaire pour la bibliothèque du prince, dont les collections privées s'ouvrent également peu à peu au public. L'intérêt culturel d'un patrimoine conservé intact n'apparaît que tardivement et

⁵ Le mot *Staat* ne fait donc jamais référence à l'Allemagne, à la fédération dans son ensemble, mais à telle ou telle (ancienne) principauté. C'est pourquoi une quinzaine de bibliothèques allemandes porte dans leur dénomination ce mot *Staat* (tout comme en Italie il existe huit *biblioteca nazionale*).

⁶ Termes de la loi française du 20 juin 1992, ceux de la loi allemande sont identiques.

timidement. Au XIX^e siècle encore, alors que nulle part on ne lésine sur le nombre d'exemplaires à remettre au censeur, la bibliothèque centrale doit s'estimer heureuse s'il lui est permis de récupérer pour ses fonds un de ces exemplaires⁷. Alors qu'on peut considérer qu'en France la composante culturelle, essentielle au dépôt légal tel qu'on le conçoit aujourd'hui, est présente dès 1537, on ne la discerne pas en Allemagne avant le XVII^e siècle.

1. Saint Empire et Confédération germanique

La limite entre les compétences de l'Empereur et celles des différents princes n'est pas toujours facile à établir. En théorie il incombait à l'Empereur de contrôler l'édition dans toute l'Allemagne. Il lui revenait en particulier de veiller à ce que les princes assurent une censure préalable efficace et de sanctionner leurs éventuels manquements à cet égard⁸. De là découlent les prétentions impériales au dépôt légal.

On connaît la réalité : le déclin de l'autorité impériale et le triomphe du territorialisme princier enlevaient beaucoup de son efficacité à ces prétentions. L'Empereur n'est bientôt plus le seul à accorder des privilèges. Et même si ces privilèges impériaux, contrairement à ceux des princes territoriaux, sont valables dans tout l'Empire, il dépend du bon vouloir de ces derniers de les faire appliquer.

C'est donc avant tout à Francfort, ville libre d'empire, où se tiennent depuis 1500 d'importantes foires aux livres, que l'Empereur tentera de faire respecter jusque vers 1760 ses prétentions au contrôle de l'édition en Allemagne. En 1567⁹ un commissaire aux livres nommé par l'Empereur prend ces fonctions dans cette ville. Il est en particulier chargé de surveiller l'envoi à la chancellerie impériale de Vienne des oeuvres bénéficiant d'un privilège.

⁷ Ainsi en Saxe au XIX^e siècle où le dépôt d'exemplaires à la bibliothèque de Dresde n'est qu'une incidente dans la loi sur la censure.

⁸ Ordonnance de police de 1574 (§ 4) ; Cf. également les recès de Spire (1529) et Augsbourg (1530), l'ordonnance de police de 1548 et le recès de Spire de 1570.

⁹ Cf., concernant les dates, les mises au point de Ulrich Eisenhardt dans *Die kaiserliche Aufsicht über Buchdruck, Buchhandel und Presse im Heiligen Römischen Reich Deutscher Nation (1496-1806) : ein Beitrag zur Geschichte der Pressezensur*, p. 64 et sqq.

Le bibliothécaire de l'Empereur, Hugo Blotius, indique en 1579 que cette pratique déjà ancienne permettrait d'enrichir la bibliothèque à moindres frais si un des quatre exemplaires lui était destiné¹⁰.

1608 est l'année d'une modification importante. Rodolphe II étend l'obligation de dépôt aux ouvrages sans privilège.

Mais c'est seulement en 1624 que la Bibliothèque impériale est mentionnée dans un document officiel comme habilitée à recevoir un exemplaire du dépôt légal¹¹. En octobre 1624, le bibliothécaire de la cour, Sebastian Tengnagel, accusant réception des livres envoyés de Francfort par le commissaire aux livres Johann Ludwig von Hagen, qualifie cette obligation de moyen précieux pour enrichir la Bibliothèque impériale¹².

Comment ce dépôt a-t-il fonctionné? Mal si l'on en croit la bibliothèque qui se plaint régulièrement de ne pas recevoir les exemplaires qui lui sont dus (le bibliothécaire Wilhelm Rechberger indique qu'entre avril 1638 et mai 1649 il n'aurait pratiquement rien reçu). Correctement selon Magda Strebl qui en comparant les catalogues des livres en vente à Francfort et ceux de la bibliothèque qui allait devenir nationale et autrichienne en arrive à la conclusion que les livres les plus importants et les plus significatifs du point de vue de l'histoire des sciences font partie des fonds anciens de cette bibliothèque¹³. Il ne fait pas de doute en tout cas que, entre autre par manque de personnel et de moyens, la bibliothèque se débarrasse d'une partie des exemplaires reçus, ce jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Aux plaintes des bibliothécaires correspondent celles des libraires qui s'estiment injustement traités à Francfort (sans parler de la censure très obtue, ils n'acceptent pas en particulier de devoir céder des titres dont ils ne sont pas éditeurs et qu'ils diffusent simplement, parfois en très petit nombre), ceci ne sera pas sans conséquence sur le déclin de la foire aux livres de cette ville éclipsée au XVIII^e siècle par Leipzig en Saxe.

Parmi les différentes principautés, il convient donc de citer l'électorat de Saxe, dont le souverain était avec l'Empereur le prince le plus souvent sollicité

¹⁰ L'opuscule de Blotius, conservé à la Bibliothèque nationale de Vienne porte le titre suivant : De magnis ornamentis et commodis, nullo, vel exiguo Sacrae Caesaris Majestatis sumtu Bibliothecae imperatoriae adhibendis, Hugo Blotii, ejusdem Bibliothecae praefecti, Consilium, animo venerabundo Sac. Caes. Ma^{ti} exhibitum 8. Septemb. 1579.

¹¹ Lettres patentes de Ferdinand II adressées aux libraires et au Conseil la ville de Francfort, datées du 26 août 1624

¹² Document conservé au Haus-, Hof- und Staatsarchiv de Vienne

¹³ Article intitulé *Die Wiener Hofbibliothek und die Pflichtexemplare* paru dans *Festschrift Josef Stummvoll*.- Vienne 1970, p. 351 du vol. 1

pour l'obtention d'un privilège. Dès 1569 existe à Leipzig une commission chargée de récupérer les livres privilégiés par le prince électeur et d'en remettre un exemplaire, au moins à partir de 1616¹⁴, à la bibliothèque du prince à Dresde. Les commissaires de Leipzig n'ont pas, contrairement à leurs homologues de Francfort, pour mission de censurer l'ensemble de l'édition. En 1711 le dépôt à la bibliothèque est étendu aux livres non privilégiés¹⁵, mais l'édit n'est pas appliqué, pour ne pas mécontenter les nombreux imprimeurs-libraires installés dans le pays. Mais même la collecte des livres privilégiés ne se fait pas sans mal, les libraires essayant par différentes ruses de s'y soustraire (nouvelle édition portant comme date celle de la première édition par exemple). Ce n'est que par le détour de la censure que les bibliothèques de Dresde et de Leipzig reçoivent la production imprimée de Saxe.

En Bavière, le dépôt légal existe depuis 1663, mais là comme ailleurs la bibliothèque de la cour à Munich n'est pas tenue de conserver les exemplaires qui lui sont envoyés.

En Hesse-Darmstadt, au contraire, tous les exemplaires soumis au dépôt légal, dont l'existence remonte au moins à 1633, sont conservés.

Au Wurtemberg, on passe au cours du XIX^e siècle à une conception de plus en plus laxiste du dépôt légal. De plus dans ce pays seuls les imprimeurs y sont soumis, ce qui fait qu'un livre édité par une maison d'édition wurtembourgeoise mais imprimé ailleurs qu'au Wurtemberg échappe à la bibliothèque de Stuttgart.

Au XVIII^e siècle le Hanovre (1737) et la Hesse-Kassel (1770) créent leur législation sur le dépôt légal.

Avec la disparition du Saint Empire les privilèges impériaux cessent d'exister et le dépôt légal impérial perd toute signification.

Chaque Etat de la Confédération germanique continue de disposer du dépôt légal comme il l'entend.

La Révolution de 1848 a pour conséquence l'introduction de la liberté de la presse (loi sur la presse du 17 mars), qui met souvent un terme - provisoire - aux différentes législations sur le dépôt légal.

1848 n'est pas qu'une révolution libérale, c'est aussi une révolution nationale. Rien d'étonnant donc à ce qu'on assiste à la première tentative pour créer une

¹⁴ FRANCKE, Johannes : *Die Abgabe der Pflichtexemplare von Druckerzeugnissen*, p. 85

¹⁵ Selon Franke, p. 46. Rudolf Blum, lui, indique 1714.

bibliothèque nationale allemande. Cette Reichsbibliothek est créée à Francfort à l'initiative de l'Assemblée nationale, le projet est soutenu par de grands éditeurs. Mais le 30 mai 1849 l'assemblée élue est dissoute, les plénipotentiaires des princes reprennent leurs séances à la Diète et ne tardent pas à enterrer ce projet issu de la Révolution¹⁶. L'idée ne sera reprise qu'en 1880.

En 1868, le pays de Bade et la principauté de Saxe-Weimar abolissent le dépôt légal. En 1870, c'est au tour de Brême. La même année le royaume de Saxe, par la loi sur la presse du 24 mars, renonce à toute forme de dépôt en mettant un terme à l'obligation de remettre à la censure un exemplaire.

2. La Prusse jusqu'en 1871

En 1699, Frédéric I^{er}, est le premier à instituer dans son royaume le dépôt légal. Les imprimeurs ne le respectant pas (en 1730, seule la maison d'édition Buchhandlung des hallischen Waisenhauses envoie les exemplaires exigés!), ce premier édit sera suivi de nombreux rappels à l'ordre.

Parmi ceux-ci, il convient de citer le rescrit de Frédéric-Guillaume III en date du 28 septembre 1789, qui lie pour la première fois en Allemagne officiellement le dépôt légal (en Prusse le dépôt destiné à la bibliothèque se distingue très tôt de celui entrant dans le cadre des mesures de police et de censure) aux notions "modernes" d'exhaustivité, de conservation, de promotion des sciences et d'ouverture au public.

Nous Frédéric Guillaume par la grâce de Dieu roi de Prusse etc. etc. Afin que la bibliothèque fondée ici-même par nos ancêtres, lesquels tout comme Nous-même en ont assuré les bases, le fonctionnement et l'accroissement, puisse selon sa mission première contenir la totalité des livres et écrits voyant le jour sur Nos terres, il a été fait expressément obligation aux libraires exerçant dans nos frontières, à qui il a été accordé de temps à autre un privilège et il a été arrêté dans des temps anciens et plus récents, en particulier les 29 mars et 13 avril 1765, dans différents édits que les libraires et imprimeurs dans tous nos Etats seraient tenus de déposer gratuitement en Notre bibliothèque [à Berlin] un certain nombre d'exemplaires des livres issus de leurs officines. Il nous a été rapporté que de nombreux libraires et imprimeurs, voire la majorité d'entre eux, n'ont pas respecté cette obligation.

¹⁶ Les collections offertes à l'Assemblée nationale et rangées dans l'église Saint-Paul de Francfort se trouvent depuis 1938 à la Deutsche Bücherei.

Nous nous voyons donc dans l'obligation de renouveler, préciser et confirmer les édits susdits pour le bien de Notre bibliothèque et des sciences en général, dont, comme chacun sait, l'épanouissement dépend largement de collections de livres bien ordonnées et accessibles à tous dans la capitale.

D'octobre 1819 à décembre 1824 le dépôt légal est supprimé pour la bibliothèque (sans doute pour apaiser les éditeurs mécontents de toujours devoir remettre un exemplaire au censeur). C'est seulement en 1824 qu'il s'impose définitivement, sous une forme juridique qui restera à peu près inchangée jusqu'en 1945.

Werner Schochow¹⁷ parle d'environ 200 volumes acquis annuellement par la voie du dépôt légal dans les années 1830, soit deux septièmes de l'accroissement total, un chiffre qui n'est bien sûr pas comparable avec celui des acquisitions de collections particulières : entre 1807 et 1871, plus de 100.000 volumes provenant de quarante bibliothèques privées faisant leur entrée à la bibliothèque (un quart de l'accroissement total).

Une législation imparfaite ou mal respectée ne peut toutefois être totalement compensée par l'acquisition de collections constituées¹⁸ ou par des confiscations, comme celles qui ont suivi la sécularisation des terres ecclésiastiques. Paul Schwenke le confirme en avouant que ce qui manque à la bibliothèque qu'il dirige pour se hisser au rang de la Bibliothèque nationale à Paris ou du British Museum, est ce tiers restant de la production courante ainsi qu'une grande partie des livres anciens, peut-être la moitié de ce qui existe¹⁹. Les chiffres cités par Werner Schochow pour le tournant du siècle montrent bien que le nombre de livres acquis par la Bibliothèque royale -ce nombre inclut bien sûr de nombreux ouvrages étrangers- est toujours inférieur à celui des livres édités en Allemagne. Si les éditeurs se font tirer l'oreille, les bibliothécaires eux-mêmes considèrent le dépôt légal comme un fardeau. Le règlement de 1809 prévoit de ne pas conserver "les livres de divertissement trivial ou frivole, les livres d'ascétisme, les ouvrages de vulgarisation, les livres notoirement mauvais ou graveleux ou ceux connus pour manquer d'originalité"²⁰. Au moins jusqu'en 1884 la Bibliothèque Royale à

¹⁷ Die Erwerbungspolitik der Kurfürstlichen und Königlichen Bibliothek zu Berlin vom 17. bis zum 19. Jahrhundert. In : Bibliothek und Buchbestand im Wandel der Zeit : bibliotheksgeschichtliche Studien , p. 15

¹⁸ Le dédain de Frédéric II de Prusse pour toute forme de littérature allemande - par exemple la première édition de la Chanson des Nibelungen offerte par l'éditeur C. H. Myller est quasiment refusée - est-il vraiment compensé par l'acquisition, cas unique sous son règne, de l'importante bibliothèque privée de son confident Q. Icilius, bien pourvue en littérature allemande

¹⁹ Deutsche Nationalbibliothek und Königliche Bibliothek.- In : Zentralblatt für Bibliothekswesen, 1912, p. 538. Wahl, partisan de la Deutsche Bücherei, parle de 50% seulement (citation p. 227 dans Blum, op. cité)

²⁰ Cité par P. Kittel dans un document interne à la SBB (non publié, daté du 18-02-1992)

Berlin met au pilon, revend ou ne catalogue pas une partie des livres, ceux considérés comme indignes d'entrer dans les collections²¹.

La conclusion de Schwenke et Harnack, respectivement premier directeur et directeur général de la Bibliothèque royale, est que "pour les livres allemands anciens la bibliothèque nationale allemande est la somme des trésors de toutes les grandes bibliothèques"²².

L'étude du cas de la Prusse, caractérisé par la réticence des éditeurs à se soumettre à toute forme de dépôt étatisé et l'inconséquence des bibliothécaires, montre combien Fabian avait raison de mettre en doute cette affirmation.

3. 1871 - Bibliothèque royale de Prusse ou Bibliothèque nationale d'Allemagne?

La réalisation de l'unité allemande sous la direction de la Prusse n'exclut pas quelques compromis au particularisme séculaire, notamment dans le domaine de la culture. La loi sur la presse pour le Reich du 7 mai 1874 laisse aux différents Etats le soin de régler le dépôt légal à l'intérieur de leurs frontières. Aussi cette obligation disparaît-elle lorsque de nouvelles dispositions n'ont pas été prises pour son rétablissement.

A la fin du XIX^e siècle, sur les 25 Etats composant le nouveau Reich allemand, seuls les suivants exigent le dépôt d'un exemplaire à la bibliothèque : Anhalt, Bavière, Hambourg, Hesse-Darmstadt, Lübeck, Prusse, Wurtemberg. Les éditeurs de ces Etats n'abandonnent d'ailleurs pas leur lutte contre cette institution, faisant valoir qu'elle n'est pas liée à une contrepartie qui paraît aller de soi : la conservation des documents déposés (on n'en est pas encore à réclamer la confection de bibliographies), le dépôt légal est considéré comme une source d'enrichissement illicite pour la bibliothèque, une survivance féodale, la dernière des redevances en nature²³.

Quant à l'Autriche, exclue du Reich, si ses députés votent en 1877 la suppression du dépôt légal, également considéré comme injuste (pas d'obligation pour la bibliothèque de conserver les livres), ils ne sont pas suivis par les membres de la Chambre haute.

²¹ Pour ce qui est des reventes, dont il met d'ailleurs en doute l'existence, Karl Diatzko propose une explication peu convaincante. Le retard avec lequel les éditeurs remplissent leur obligation de dépôt légal contraindrait les bibliothécaires à acheter un exemplaire dans le commerce et à revendre le doublon, c'est-à-dire l'exemplaire de dépôt légal. In : Das Börsenblatt, n° 246, 24 octobre 1887, p. 5331

²² SCHWENKE, Paul, op. cité, p. 538

²³ BUZAS, Ladislaus : Deutsche Bibliotheksgeschichte der neuesten Zeit (1800-1945). 1ère éd. - Wiesbaden: Reichert, 1978 (Elemente des Buch- und Bibliothekswesens ; 3), p. 128

Les discussions au sujet de la création d'une bibliothèque de dépôt pour l'ensemble du Reich sont légion. La Bibliothèque royale de Prusse, devenue la première bibliothèque d'Allemagne, est au centre de ces discussions. Mais pour diverses raisons la mission de conserver l'intégralité du patrimoine imprimé allemand lui échappera au profit d'une institution nouvelle, la Deutsche Bücherei, la Bibliothèque allemande.

En 1885 la Bibliothèque royale de Prusse se voit confier, selon son nouveau statut, la mission de conserver la production allemande de manière aussi complète que possible. Ce statut restera sur ce point lettre morte, la seule mission digne d'être poursuivie étant finalement de faire de la Bibliothèque royale un modèle de bibliothèque universitaire. Ses responsables refusent donc l'exhaustivité en matière de production éditoriale allemande, selon von Harnack "ni réalisable ni souhaitable", seule la "production de valeur" méritant d'être conservée. Faute sans doute de moyens suffisants pour assurer correctement les différentes missions, ils accordent plus d'importance à l'acquisition d'ouvrages étrangers qu'à celle - rétrospective ou non - de la littérature allemande. L'historiographe officiel de l'Etat prussien Treitschke, membre du Reichstag, considère l'archivage de tous les ouvrages entrés par dépôt légal comme "absurde et dangereux"²⁴. Les manuels scolaires ne sont pas considérés comme suffisamment importants pour être inventoriés et sont remis à la bibliothèque universitaire de Berlin. Les romans, livres pour enfants et livres de prière sont revendus, devenant ainsi un moyen d'améliorer le budget.

En 1873, sur 2190 exemplaires déposés seuls 1126, soit 54%, seront acceptés par la bibliothèque²⁵. La SdD²⁶ a pour tâche d'acquérir entre autre ces 1064 exemplaires dédaignés!

Les différents responsables de la Bibliothèque royale auront toujours en commun cette hantise du dépôt légal. Et si August Wilmanns (1886-1905) et Adolf von Harnack (1905-1921) sont enfin en mesure d'intégrer dans les collections de la Bibliothèque royale l'ensemble du dépôt légal prussien, il est significatif qu'ils n'exigent pas son extension aux territoires annexés en 1866 ; en effet les éditeurs

²⁴ Selon Schochow, op. cité, p. 15

²⁵ PAUNEL, Eugen : Die Staatsbibliothek zu Berlin : ihre Geschichte und Organisation während der ersten zwei Jahrhunderte seit ihrer Eröffnung 1661-1871.- Berlin: Walter de Gruyter & Co, 1965, p. 364

²⁶ Abréviation de Sammlung deutscher Drucke. Une liste de toutes les abréviations se trouve p. 56

du Hanovre et de la Hesse-Nassau ne sont pas tenus d'envoyer leurs exemplaires à Berlin²⁷.

La Bibliothèque de Berlin tentera bien d'empêcher la création de la Deutsche Bücherei, en réclamant finalement pour elle le bénéfice (les droits et les devoirs) du dépôt légal allemand qu'on envisage d'instituer, en soulignant l'absurdité d'une bibliothèque ne pouvant proposer aux chercheurs ni littérature étrangère ni ouvrages anciens. Mais il est trop tard, l'opposition des autres bibliothèques soutenues par leurs Etats respectifs est intacte. La Bibliothèque Royale de Prusse, même si elle a de fait, à l'instar de la Prusse elle-même, dépassé le cadre de la Prusse, est et doit rester officiellement une émanation de la Prusse et non du Reich.

Il n'en reste pas moins que si la Bibliothèque royale a subi cette défaite, c'est surtout parce qu'elle n'a pas voulu courir deux lièvres à la fois et a longtemps reculé devant les servitudes du dépôt légal.

Certes, il y a eu des négociations, par exemple entre Althoff, membre du Cabinet du Ministre de la Culture prussien et le Börsenverein, le Cercle de la Librairie allemand pour que la Bibliothèque royale reçoive la totalité de la production allemande et en contrepartie rédige -mieux que ne le fait l'éditeur commercial Hinrich's- la bibliographie nationale allemande (qui servirait du même coup aux catalogueurs prussiens) ; mais l'opposition des éditeurs de Saxe et d'Allemagne du Sud ainsi que la crainte du Börsenverein d'être perdant dans l'affaire mettent en 1907 un terme à ces projets. L'éditeur de Dresde, membre éminent du Börsenverein, Ehlermann est pour beaucoup dans l'idée de se tourner vers la Saxe.

L'opposition de la Bibliothèque royale et de la Prusse à la création d'une bibliothèque nationale à Leipzig et leur succès dans leurs efforts pour interdire au Reich toute participation à ce projet (on ne doit pas faire de l'ombre à la Bibliothèque royale) n'empêcheront pas celle-ci de voir le jour grâce aux efforts conjugués de la ville de Leipzig, du royaume de Saxe, qui finalement financeront seuls le projet (terrain, bâtiment, frais de fonctionnement) et du Börsenverein, officiellement propriétaire et administrateur principal de la Deutsche Bücherei, le Börsenverein, qui, en l'absence d'un dépôt légal national, mais grâce à la prise en charge de la bibliographie nationale, "obligera" ses adhérents (et tous les éditeurs

²⁷ Ceux du Sleswig-Holstein, jusqu'alors redevables à la Bibliothèque royale de Copenhague, sont l'exception. Quant à l'Alsace-Lorraine, elle n'est pas annexée à la Prusse mais au Reich. En l'absence d'une *Reichsbibliothek*, le dépôt légal s'effectue à Strasbourg.

qui voudront figurer dans la bibliographie nationale) à envoyer gratuitement un exemplaire de leurs publications à la Deutsche Bücherei.

Le refus de Bismarck en 1884 de soutenir le projet d'une bibliothèque nationale issue de la Bibliothèque royale, projet présenté en 1881 par l'Association générale des écrivains allemands, n'est pas dû en premier lieu à des impératifs liés à la décentralisation de la Culture dans le Reich (il existe au moins un contre-exemple : l'Institut archéologique allemand de Rome d'abord financé par la Prusse devenu en 1874 institution du Reich) comme on le dit trop souvent mais aux prises de positions d'hommes tels que Treitschke et Lepsius, le directeur général de la bibliothèque à l'époque, pour qui des collections exhaustives sont absurdes. (L'opposition des conservateurs prussiens à la cession de la Bibliothèque royale au Reich enfin est à prendre en compte). Citons en conclusion, afin de mieux mesurer le chemin parcouru pour arriver jusqu'à la SdD le directeur de la Bibliothèque royale inaugurant en 1914 le nouveau bâtiment *Unter den Linden* : "L'imprimerie n'a plus aujourd'hui la signification qu'elle pouvait avoir il y a encore deux générations. Tout acquérir de ce qui paraît en allemand, simplement parce que cela paraît en allemand, simplement pour le plaisir de l'exhaustivité, cela ne peut être la mission d'une bibliothèque nationale allemande".²⁸

²⁸ Cité par Blum, op. cité, p. 227

II. L'organisation générale du projet

1. Sa genèse

Le projet, tel qu'il a été arrêté, reprend dans ses grandes lignes les propositions faites par Bernhard Fabian, membre de la commission bibliothèques de la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG = Communauté allemande de recherche), dans son rapport *Buch, Bibliothek und geisteswissenschaftliche Forschung*²⁹ paru en 1983. Dans un chapitre intitulé *Archivierung der Nationalliteratur* il insistait sur les difficultés rencontrées par les chercheurs en sciences humaines : les fonds de documents anciens, matière première nécessaire à leurs travaux, sont lacunaires ou bien éparpillés dans toute l'Allemagne.

Afin de tenir compte de la structure fédérale de l'Allemagne et de ne pas partir de rien, Fabian propose de confier à quelques grandes bibliothèques le soin de compléter leurs fonds déjà très riches afin de parvenir à l'exhaustivité. Il préconise un découpage chronologique plutôt que géographique ou thématique, en montrant les inconvénients majeurs de ces deux dernières façons de faire.

La question du financement n'est pas abordée. La DFG reconnaît les graves lacunes, le manque de moyens des bibliothèques pour les combler, mais prend une position attentiste en soulignant la nécessité d'identifier de manière précise les lacunes³⁰. La Fondation Volkswagen³¹ décide de prendre en charge ce projet en mettant à la disposition des cinq bibliothèques la somme de 25 millions de marks, à charge pour les collectivités responsables de poursuivre, de leurs propres deniers, après la phase initiale de cinq ans, le travail entamé.

²⁹ La DFG, financée par la fédération et les länder, est l'un des organismes les plus impliqués dans l'aide aux bibliothèques, elle subventionne différentes bibliothèques, universitaires ou non, chargées des acquisitions dans un domaine précis ; ce système est à rapprocher des CADIST et "pôles associés à la BNF". Mais les acquisitions concernent principalement les nouvelles parutions étrangères.

³⁰ Cf. *Probleme der Literaturversorgung in den geisteswissenschaften : Überlegungen des Bibliotheksausschusses der Deutschen Forschungsgemeinschaft zu Bernhard Fabian : Buch, Bibliothek und geisteswissenschaftliche Forschung [...]* In : *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*, 1986, 2, p. 92-99

³¹ La Fondation est le fruit d'un traité signé en 1961 entre les gouvernements de Basse-Saxe et d'Allemagne pour mettre un terme au problème de la propriété des usines Volkswagen. Son capital provient en effet du produit de la privatisation à 60% de ces usines, ensuite des bénéfices provenant des 40% d'actions restées aux mains de l'Etat. La Fondation, de droit privé et indépendante de l'entreprise dont elle porte le nom, subventionne la recherche et l'enseignement dans le domaine de la science et de la technique. Elle est dirigée par un conseil de quatorze membres théoriquement indépendants des gouvernements d'Allemagne et de Basse-Saxe qui les ont nommés chacun pour moitié. L'aide aux bibliothèques, SdD comprise, aura atteint 130 millions de marks. Exemples de projets subventionnés : indexation de périodiques allemands du XVIIIe, mise en place d'ateliers de restauration etc.

2. Organisation du travail

Le découpage chronologique est le suivant :

- Munich (Bayerische Staatsbibliothek) : 1450-1600

Malgré le demi-million d'ouvrages détruits en 1945, cette bibliothèque reste avec celle de Berlin la plus riche d'Allemagne, sa collection d'imprimés du XVIe est la première d'Allemagne, celle des incunables la première du monde. Elle est le siège de la rédaction du répertoire des imprimés allemands du XVIe siècle.

- Wolfenbüttel (Herzog August Bibliothek) : 1601-1700

On doit la richesse de cette bibliothèque au duc Auguste de Brunswick-Lunebourg (1579-1666) qui l'a fondée et à sa passion pour les livres. Ses collections comptaient à sa mort pas moins de 135.000 titres en 40.000 volumes.

- Göttingen (Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek) : 1701-1800

La bibliothèque remonte à la création de l'université en 1737. Elle comptait en 1800 133.000 volumes, se classait ainsi au quatrième rang des bibliothèques allemandes et allait vite devenir le modèle par excellence de la bibliothèque universitaire.

- Francfort/M (Stadt- und Universitätsbibliothek Frankfurt am Main et Senckenbergische Bibliothek) : 1801-1870

Le noyau des importantes collections d'imprimés du XIXe siècle est constitué par la bibliothèque Rothschild fondée en 1888, dont la ville de Francfort est propriétaire depuis 1928. Elle est complétée par la bibliothèque Senckenberg spécialisée en médecine.

- Berlin (Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz) : 1871-1912

Grâce à la réunification, la date butoir pour Berlin a pu être ramenée de 1945 à 1912, la Deutsche Bücherei de Leipzig pouvant désormais prendre le relais de la SdD à la place de la Deutsche Bibliothek de Francfort/M.

Deux exceptions sont à noter concernant ce découpage chronologique. Seuls Munich et Berlin se partagent la tâche de collecter les partitions, l'année pivot étant 1800. Quant aux cartes et plans, ils sont du ressort exclusif de Berlin pour tout le XIX^e siècle.

Les bibliothèques reprenant en cela la conception linguistique de la Deutsche Bücherei et de la Deutsche Bibliothek, sont chargées d'acquérir tous les ouvrages édités en allemand quel que soit leur lieu de publication, ainsi que tous les ouvrages parus dans l'ensemble germanophone, quelle que soit la langue de publication³². Ainsi 64% des titres acquis par Munich en 1992 étaient en latin. Inversement parmi les pièces remarquables acquises par Francfort en 1993 se trouvaient plusieurs documents imprimés par les colons allemands de Pennsylvanie.

La politique d'acquisition, on le voit, est très large. Les quelques restrictions sont les suivantes :

Les journaux (quotidiens) sont exclus du programme d'acquisition.

Les feuilles volantes des XIX^e et XX^e siècles ne sont pas collectées systématiquement (exception faite de l'année 1848).

Pour les périodiques dont la parution est à cheval sur plusieurs périodes, il revient à la bibliothèque concernée par l'essentiel de la publication d'en faire l'acquisition et d'en fournir une copie à l'autre bibliothèque. Pour les oeuvres en plusieurs volumes, l'année de référence est celle du premier volume.

Les rééditions sans modification, de fait de simples réimpressions, posent problème. Faut-il toutes les acquérir? La réponse n'est pas nette, et la pratique des bibliothécaires souvent contradictoire à ce sujet.

La priorité doit être donnée aux ouvrages absents des bibliothèques allemandes ou non répertoriés, ce qui, étant donné l'insuffisance des instruments bibliographiques, reste souvent un vœu pieux³³.

Enfin, il s'agit en premier lieu d'acquisition d'originaux.

La Fondation Volkswagen impose un catalogage informatisé des ouvrages acquis sur ces fonds.

³² L'idée de Fabian de collecter également les publications étrangères ayant un lien avec les fonds (oeuvres dans la langue d'origine par exemple) n'a pas été retenue.

La carte p. 4⁵ montre l'étendue de la zone linguistique couverte par la SdD 1871-1912.

³³ Voir à ce sujet le travail de Gisela Lausberg : *Sammlung deutscher Drucke 1450-1912 : Das Nationalarchiv gedruckter Texte zwischen Idee und Wirklichkeit*, consacré presque exclusivement à cet aspect.

Les bibliothèques sont tenues de porter à la connaissance du public ce projet, notamment par le biais d'expositions.

La Fondation met à la disposition de chaque bibliothèque une somme annuelle d'un million de marks. Les sommes non dépensées sont reportées sans aucune formalité sur l'année suivante. Environ 70% sont réservés aux acquisitions proprement dites, les 30% restant servant à rétribuer le personnel.

La décision de financer ce projet a été arrêtée en novembre 1989, les crédits débloqués en mai 1990. Le début du travail s'est échelonné entre juin 1990 et janvier 1991. Les responsables du projet dans les différentes bibliothèques se sont constitués en Communauté de travail. Les réunions régulières sous la présidence d'un des cinq directeurs de bibliothèque servent à l'échange d'informations. De son côté, la Fondation s'est adjointe un groupe de huit experts, dont Bernhard Fabian, qui veille à la bonne marche du projet, notamment par l'intermédiaire des rapports annuels que chaque groupe SdD est tenu de lui envoyer pour rendre compte de ses activités.

3. Résultats

Depuis le lancement du projet, plus de 40.000 volumes ont été acquis. Ce chiffre global cache bien des disparités : Berlin se taille la part du lion et achète environ dix fois plus de volumes que Munich. Bien sûr le prix d'un incunable ou d'un imprimé du XVI^e n'est pas celui d'un livre publié au tournant de notre siècle. (La SBB n'a pas les mêmes problèmes que la BSB, qui doit veiller à répartir équitablement les sommes à sa disposition... et renoncer par exemple à l'achat d'un des exemplaires encore existants du *Teutscher Kalender* de Schönsperger, Augsbourg, 1442, coûtant 350.000 DM).

On trouvera en annexe des chiffres plus détaillés sur les acquisitions des quatre autres bibliothèques ainsi qu'un échantillon de quelques acquisitions remarquables.

III. La SdD à Berlin

1. Personnel

Le groupe de la SdD s'est progressivement mis en place au cours du deuxième semestre 1990.

Le projet ayant été lancé en RFA avant la réunification, la SdD a commencé à travailler dans les locaux de la Potsdamer Straße, mais la fusion des deux bibliothèques le 1er janvier 1992 a entraîné le départ de la SdD à l'Est, *Unter den Linden*, ce déménagement étant dans la logique de la réorganisation qui prévoit de conserver les fonds anciens (jusqu'en 1955) à l'Est. Dès 1990 cependant la Staatsbibliothek a tenu compte du rapprochement avec son homologue de l'Est et dès le début d'autres personnels des deux bibliothèques ont été associés au projet (en particulier les bibliothécaires de la ZWA³⁴).

Le groupe de travail est rattaché au département des Imprimés anciens et compte six personnes, ou plutôt six postes financés par la Fondation Volkswagen.

Quatre des six postes sont consacrés aux commandes, un au suivi des livraisons, un au catalogage. Ce sont les personnes chargées des commandes qui participent aux ventes aux enchères à Berlin, pour le compte de la SBB elle-même ou des autres bibliothèques de la SdD. Le fait que le groupe de Berlin dispose d'un poste de plus que les autres bibliothèques s'explique par la masse de documents à acquérir. Mais contrairement aux autres bibliothèques aucun personnel de catégorie scientifique (catégorie A) n'est employé à plein temps pour la SdD (les critères de sélection pour les acquisitions se réduisant à peu de choses près aux dates de parution). Dernière différence : il n'y a qu'un poste de catalogueur (le catalogage d'oeuvres relativement modernes n'étant pas aussi exigeant que celui de recueils baroques par exemple).

Les bibliothécaires, qui savent qu'ils ne seront pas employés au-delà de la durée du projet, cherchent souvent à trouver un poste moins précaire dans d'autres services de la bibliothèque, ce qui n'est pas sans conséquences fâcheuses sur la marche de la SdD ; il arrive qu'un poste ne soit pas occupé pendant plusieurs

³⁴ Cf. le dictionnaire des abréviations p. 56

semaines, voire plusieurs mois. Ainsi, faute de main-d'oeuvre, environ 300.000 DM n'ont pas pu être dépensés en 1991 et 1992.

Heureusement, le personnel du département des Imprimés anciens, faute de budget d'acquisition suffisant en 1993, a pu seconder le groupe de la SdD et l'aider à rattraper son retard. Le fait également que les crédits accordés par la Fondation Volkswagen ne soient pas liés à l'année civile permet une certaine marge de manoeuvre.

2. Méthodes de travail

a. Envoi de desiderata aux libraires

Cette méthode peu efficace, prend beaucoup de temps aussi bien au bibliothécaire qu'au libraire. Il est en effet très difficile à Berlin de cerner les lacunes, les catalogues de la bibliothèque étant aussi insuffisants que les bibliographies. Le libraire de son côté refuse généralement ces desiderata, les livres recherchés étant trop spéciaux et pas assez chers³⁵.

Il n'y a que pour les périodiques que la méthode s'avère praticable, grâce au dépouillement de la *Bibliographie der Zeitschriften des Deutschen Sprachgebietes* (Vol. 3: 1871-1900, Stuttgart 1977) de Joachim Kirchner.

Dans une première phase 182 titres ont été contrôlés, 46 se sont révélés présents totalement à la SBB, 23 partiellement, 113 [63%] absents; parmi ces 113, 104 n'ont jamais fait partie des collections de la bibliothèque, il s'agit donc de titres considérés comme moins dignes d'intérêt et sans doute difficiles à trouver sur le marché. Une liste de ces titres a été envoyée à dix libraires allemands et étrangers ; un seul titre a pu être acheté et encore était-il incomplet. La deuxième phase a permis de constater la présence ou l'absence de 765 autres titres en rapport avec la pédagogie et la philosophie. Les résultats de ces recherches sont les suivants : 431 titres absents totalement, 135 absents partiellement ; il s'agit essentiellement de méthodes d'enseignement, de bulletins d'associations locales d'enseignants, de publications éphémères, de périodiques traitant de spiritisme, d'occultisme, de libre pensée ; cette fois douze listes furent envoyées à des libraires. Les résultats furent presque aussi décevants que la première fois : 33 années (sur les 377

³⁵ Les responsables de la SdD dans les autres bibliothèques ont fait les mêmes expériences ; ils indiquent cependant que les libraires acceptent de rechercher les éditions originales d'auteurs connus, dont ils savent qu'ils tireront un bon prix.

achetées au total), principalement fournies par le libraire américain Johnson. Seuls trois périodiques ont pu être complétés de cette manière.

Il ne reste plus dans ces conditions que le recours au microfilmage. Mais Berlin est en retard dans ce domaine par rapport aux autres bibliothèques³⁶. Cette méthode n'est pas non plus la panacée, car si la Bibliothèque de Prusse n'a pas collecté ou conservé ces documents, quelle autre bibliothèque l'aura fait? En tout cas certainement pas une bibliothèque disposant de catalogues publiés, facilement accessibles, plutôt des bibliothèques spécialisées, des bibliothèques communales...

Les 309 années (dont 65 en édition reprint ou microforme) acquises en 1991 l'ont donc été principalement par le biais du dépouillement de catalogues de libraires ou de ventes aux enchères.

b. Dépouillement de catalogues de libraires et ventes aux enchères

Il peut s'agir également de listes destinées spécialement à la SdD, dans lesquelles les libraires ont simplement sélectionné leur fonds paru entre 1871 et 1912.

Les offres des particuliers sont rares, même si la SdD ne refuse jamais de les prendre en compte.

La collaboration avec les libraires est satisfaisante puisqu'ils sont prêts à accorder des délais suffisants pour permettre les longues recherches préalables à toute commande³⁷.

Si, comme on le verra plus loin, les catalogues de la SBB ne se distinguent pas par leur simplicité, ceux des libraires ne sont pas non plus sans présenter certaines difficultés. L'identification des titres proposés est rendu difficile lorsque

- le classement des titres est aléatoire : mélange dans une même suite alphabétique de mots-clé matières et de noms d'auteur,

- le quantième de l'édition n'est pas indiqué. S'agit-il alors d'un oubli, ou de la première édition (mais pourquoi ne le soulignent-ils pas en note?). Pour la SdD, il ne s'agit pas seulement d'acquérir un titre, mais aussi toutes ses éditions (remaniées),

- le prénom de l'auteur (surtout si c'est un Müller ou un Meier!) est réduit à son initiale

³⁶ Pratique systématique pour les périodiques à Francfort, par le biais du PEB entre autre. Il s'agit avant tout de compléter les collections existantes.- Berlin a acheté en 1993 87 années à Omnia (Munich)

³⁷ Sur ces recherches voir la partie III.1.e.

- l'ensemble dont fait partie l'ouvrage n'est pas mentionné (idem pour la numérotation dans cet ensemble). Si le libraire donc ne mentionne pas le titre d'ensemble et si, d'un autre côté, le catalogue de la bibliothèque, comme cela peut arriver, ne retient pas le titre particulier, le bibliothécaire risque d'avoir quelques problèmes à retrouver le volume d'une monographie qui en compte plusieurs.
 - les noms sont mal orthographiés
 - les titres sont simplifiés (exemple : [Bismarck, Otto Fürst von :] *Otto von Bismarck am Steuer des Reiches* devient Bismarck (Otto Fürst von) : *Am Steuer des Reiches*). Quand on sait le nombre d'ouvrages de Bismarck répertoriés dans les catalogues de la bibliothèque, il vaut mieux commencer à chercher à la bonne lettre (à B et non à S !)³⁸
 - il y a des coquilles, on se demande alors si le libraire est vraiment en possession d'une édition non répertoriée, en particulier quand l'année de parution de l'édition recensée et celle de l'édition inconnue proposée par le libraire sont identiques.
- Il est bien sûr possible de retourner le livre lorsqu'il ne correspond pas à la description.

Prix et état de conservation

Les prix sont très variables et peuvent aller du simple au double. L'état de l'exemplaire, la présence d'une dédicace manuscrite etc. peuvent justifier ces écarts. Mais ce n'est pas systématique. La SdD achète quasiment les yeux fermés. Les catalogues des ventes passées (*Jahrbuch der Auktionspreise* et *American Book Prices Current*) ne sont consultés qu'exceptionnellement, avant les ventes aux enchères principalement ; en l'absence de références l'enchère maximum pour la SBB est fixée au double de la mise à prix.

Ce n'est que lorsqu'un libraire propose une oeuvre en plusieurs volumes ou plusieurs années d'un même périodique et que la bibliothèque est déjà en possession d'une partie des volumes (le libraire est rarement arrangeant au point d'accepter qu'une partie d'un ensemble fractionné lui reste sur les bras) que la question du prix entre en ligne de compte dans la décision d'achat des bibliothécaires. Le prix est-il assez avantageux pour justifier l'achat de quelques doublons ? L'exemple des deux volumes du *Handbuch des Grossgrundbesitzes in Bayern* / Hrsg. vom General-Comité des landwirthschaftlichen Vereins in

³⁸ "à B et non à S !" Ceci n'est pas une erreur mais la conséquence des règles prussiennes de catalogage (cf. p. 56)

Bayern. - Munich : Ackermann, 1879-1887, proposés à la bibliothèque, qui en possédait déjà un, montre qu'il vaut parfois la peine d'attendre. Le prix exigé par le premier libraire se montait à 840 DM, le deuxième n'en exigeait plus que 450 DM...

Le prix modique des documents achetés par la SdD de Berlin (prix moyen d'une monographie en 1991, 1992 et 1993 : 131 DM) ainsi que le manque de temps expliquent ce désintérêt pour les prix. D'ailleurs peut-on attendre d'un bibliothécaire les mêmes compétences dans ce domaine qu'un libraire d'ancien?

Pour les mêmes raisons on ne tient pas compte des indications données par le libraire concernant l'état du document. Si l'on devait en plus se soucier de ce problème, combien commanderait-on de livres? Pourtant le problème se pose à Berlin plus qu'ailleurs à cause de l'acidité des papiers employés pendant la période impartie. Il suffit d'écouter pour s'en convaincre les doléances des restaurateurs de la bibliothèque, qui voient bien entendu un des aspects les moins encourageants de la SdD.

Théoriquement, les livres dont l'état ne correspond pas à la description du catalogue peuvent être retournés, mais cela n'arrive jamais. C'est, comme on l'a vu, seulement si le titre ou l'édition reçue s'avère ne pas être celle que l'on avait pensé commander, ceci à cause de l'imprécision du libraire, que le livre est renvoyé.

A Francfort, pour les mêmes raisons qu'à Berlin, à savoir l'abondance des offres des libraires, on aboutit à des pratiques opposées : les documents sont présélectionnés de manière rigoureuse sur des critères de prix et d'état de conservation, ce qui permet de réduire les listes de titres susceptibles d'être commandés.

c. Prêt entre bibliothèques

Les bibliothèques participant au PEB sont officiellement tenues depuis 1992 d'envoyer leurs demandes infructueuses à la bibliothèque de la SdD concernée par l'année de parution. Cette obligation peut sembler le meilleur moyen de connaître les besoins les plus urgents des chercheurs. Malheureusement il y a loin entre la connaissance de ces besoins et leur satisfaction. Cette méthode n'est pas en effet la panacée, car premièrement les renseignements, souvent inexacts ou imprécis, repris d'articles de dictionnaire ou

de périodique, entraînent des vérifications très difficiles, deuxièmement les titres recherchés ont peu de chance d'être un jour proposés à la vente quand on pense qu'ils sont absents de treize grands catalogues régionaux.

Sur les 184 demandes (25 périodiques, 159 monographies) reçues à Berlin en 1992, 10% se sont révélées concerner des titres présents ou sortant du cadre du projet (journaux, tirés à part, thèses).

En 1993, 403 demandes négatives sont parvenues à Berlin provenant de 15 bibliothèques allemandes (à quoi il faut ajouter les 112 demandes provenant de la SBB elle-même, envoyées à la SdD avant qu'elles fassent le tour des catalogues régionaux). 340 titres ont été intégrés au fichier des desiderata (dont 2 aux données bibliographiques incorrectes) ; 4 avaient été achetés par la SdD entre temps ; 47 ne correspondaient pas à ses objectifs (parmi ces 47 demandes, 35 ont été réorientées vers les autres bibliothèques participantes).

Ces 403 formulaires de PEB reçus par Berlin paraissent bien peu comparés aux 3.000 ayant abouti à Francfort pendant la même période. Pour une raison inexpliquée, la SDD à Berlin n'en reçoit plus du tout aujourd'hui, ce qui ne l'inquiète pas outre mesure!

d. Recherches dans les catalogues de la SBB

La guerre a porté un coup très rude aux deux établissements issus de la Preußische Staatsbibliothek. A l'Ouest, on s'est retrouvé sans aucun catalogue. Il a fallu tout recataloguer, ce à quoi d'ailleurs on n'est pas totalement parvenu.

Différents expédients ont été tentés pour gagner du temps, d'où différents catalogues conçus selon des principes divers.

A l'Est, le catalogue alphabétique auteurs et titres d'anonymes, en volumes reliés, ayant péri dans les flammes, on a heureusement pu se rabattre sur le catalogue en fiche des bibliothécaires. Le problème était bien sûr de distinguer ce qui dans toute la littérature recensée avait effectivement retrouvé le chemin du bâtiment *Unter den Linden*. Un récolement fut organisé en 1949 à l'aide du catalogue systématique, dans lequel furent cochées les notices des ouvrages ayant repris leur place sur les rayonnages. Les catalogues alphabétiques auteurs sont toujours restés en l'état, s'y cache donc encore aujourd'hui une multitude de "disparus".

On le voit, si la fusion des deux bibliothèques a amélioré la position de départ de Berlin - les fonds ont doublé - le travail des bibliothécaires chargés d'acquérir les

documents, autrement dit de vérifier si les titres proposés sont déjà présents ou non dans les fonds de la bibliothèque, est devenu beaucoup plus compliqué.

Avant toute commande, il est nécessaire de procéder à de multiples recherches dans différents catalogues. Les conséquences sont:

- des recherches très longues
- des coûts en personnel plus importants, un budget d'acquisition réduit d'autant
- une impossibilité pour les libraires d'être d'une aide quelconque, à part envoyer des listes où seuls sont retenus les livres dont la date d'édition est compatible avec la période impartie à Berlin. Seul un libraire propose des offres après recherche dans la ZDB³⁹.

Ces recherches longues et parfois fastidieuses ne sont pas sans conséquence sur le volume des commandes, premièrement parce que ce qui n'a pas été contrôlé ne peut être commandé, deuxièmement parce que l'on risque de voir déjà vendu l'exemplaire - généralement unique - qu'on a enfin pu commander, les amateurs privés notamment, ayant une connaissance parfaite de leurs fonds limités, l'emporteront toujours. Contre le premier handicap, il n'existe malheureusement pas encore de solution, l'espoir réside dans la conversion rétrospective et la fusion des catalogues des deux maisons. Il dépend du libraire de supprimer le second handicap en accordant des délais suffisants et la priorité à la SBB ou encore en envoyant les épreuves des catalogues avant leur parution officielle. Cette coopération avec les libraires fonctionne heureusement assez bien.

Nous l'avons vu, le parcours à travers les catalogues reste indispensable. L'itinéraire, qui dans le meilleur des cas -mais c'est exceptionnel- comporte deux étapes, peut en comporter jusqu'à dix (pour les livres ne relevant pas de fonds spécialisés), sans compter quelques détours recommandés mais non obligés. Il faut d'ailleurs bien voir que les mots *parcours* et *étape* utilisés ici ne sont pas que des métaphores mais représentent bel et bien bon nombre de kilomètres. Pour chaque catalogue, on trouvera quelques indications sur ce qui en fait sinon la complexité du moins la particularité. On pourra suivre le parcours décrit ci-dessous, qui n'est pas le seul possible, sur le schéma donné en annexe, page 46.

³⁹ Zeitschriftendatenbank (= Banque de données pour les périodiques). Voir p. 32.

On peut commencer par consulter le

Catalogue n° 1

le fichier interne à la SdD, appelé Positivkartei (PK, fichier "positif"), qui regroupe les titres qui, après des recherches longues et difficiles se sont avérés présents. Ce fichier est en cours de traitement informatique.

Si on ne trouve pas de fiche correspondant au titre recherché, on passe au

Catalogue n° 2

c'est-à-dire le AK I, catalogue alphabétique auteurs et anonymes des fonds de la Preußische Staatsbibliothek et de la Deutsche Staatsbibliothek (Haus 1), ouvrages parus entre 1501 et 1908

Ses particularités : - ouvrages *acquis* avant 1908

- règles de catalogage : PI⁴⁰

- l'utilisation des microfiches est risquée puisqu'une partie des fiches a été oubliée lors du microfichage.

Si le livre a une notice dans ce catalogue, il faut et il suffit de consulter le catalogue n° 4. Sinon consulter le :

Catalogue n° 3

AK II, catalogues auteurs et anonymes, qui prend en 1908 le relai du AK I (donc ouvrages parus entre 1501 et 1974

Particularités : - ouvrages *acquis* par Haus 1 entre 1908 et 1990

- règles de catalogage : PI

- absence d'harmonisation entre le AK I et AK II pour les

renvois⁴¹

- comme pour le AK I, fiches perdues ou déplacées

⁴⁰ Cf. glossaire

⁴¹ Une illustration de cette difficulté... Le libraire ayant proposé un certain Jäger, Ernst, on trouve dans le AK I le renvoi "Jäger, Ernst voir Jäger, Ernst Ludwig", un renvoi qu'on ne retrouve pas dans le AK II. Ayant vu le renvoi du AK I, on laisse de côté dans le AK II, en toute confiance, les différents Jäger, Ludwig pour aboutir à un certain Jäger, Ernst Ludwig. L'oeuvre recherchée n'étant pas mentionnée sous ce nom, le hasard (?) fait qu'on retourne sur les Jäger, Ludwig précédents et qu'on la trouve.

Aucun bibliothécaire n'étant bien sûr en mesure de connaître la date à laquelle la bibliothèque a fait l'acquisition de tel ou tel ouvrage, les deux catalogues doivent être consultés⁴².

Si le livre a une notice, consulter le catalogue n° 4. Sinon passer directement au catalogue n°5.

N.B. Les étapes précédentes auront simplement permis de savoir 1) si le livre proposé a jamais fait partie des collections de la Preußische Staatsbibliothek ou de la Deutsche Staatsbibliothek (Haus 1), 2) si c'est le cas de déterminer sa cote. Seule l'étape 3 permettra de dire s'il en fait *encore* partie.

Catalogue n° 4

Alter Realkatalog (ARK), catalogue systématique, pendant des catalogues alphabétiques AK I et AK II. Si le livre est présent, sa cote sera cochée.

Particularités : - il s'agit d'un catalogue manuscrit en 1881 volumes, commencé en 1842 et encore utilisé pour les acquisitions rétrospectives; les descriptions, succinctes, classées selon l'ordre des cotes, se disputent la place sur la page, des pages ont été intercalées ultérieurement, si bien qu'il règne parfois un certain désordre dans la succession des cotes

- les marques ont été faites au crayon de couleur rouge ; en conséquence elles ne sont pas toujours visibles sur les microfiches, ce qui oblige à consulter les volumes

- Le dernier récolement à l'Est remonte à 1949 ; en conséquence, la marque au crayon de couleur rouge peut réserver des surprises.

- 218 volumes (dont 46 d'index) ont disparu pendant la guerre, d'où la nécessité de consulter les fichiers appelés *Lückenkartei* (= fichiers des lacunes) établis d'après les fiches des catalogues AK I et AK II.

Si la notice est cochée, la commande peut partir. Sinon consulter le

⁴² S'il s'agit d'un ouvrage paru en [1908], 1909, 1910, 1911 ou 1912, il faut et il suffit bien sûr de rechercher dans le AK I.

Catalogue n°5

qui est un catalogue collectif en ligne des bibliothèques de Berlin et du Brandebourg (Bibliotheksverbund Berlin-Brandenburg, BVBB), il recense entre autre les livres achetés à l'Ouest (Haus 2) depuis 1985.

Si la recherche est infructueuse, on interrogera alors la base de données appelée Retro, qui sera notre

Catalogue n° 6

Il est le résultat de la conversion rétrospective du Alter Alphabetischer Katalog (AAK), catalogue (n°8) alphabétique auteurs et anonymes de Haus 2 (une partie des ouvrages parus entre 1501 et 1984 ; règles de catalogage : PI).

Le problème est que la conversion n'est pas terminée. Si on n'a pas trouvé le titre recherché, c'est peut-être parce qu'il n'a pas encore été converti ; il faut donc se rabattre soit sur ce catalogue n° 8, soit sur le

Catalogue n° 7

Realkatalog für den Altbestand (RKA), à la condition toutefois d'avoir trouvé une cote dans les catalogues n° 2 et n° 3, car ce catalogue est le catalogue systématique de Haus 2 pour les fonds provenant de l'ancienne Preußische Staatsbibliothek. La présence d'une fiche avec la cote indiquera que le livre lui-même est présent.

Avantage : recherche plus rapide que par le biais du catalogue n° 8 grâce à la simplicité du classement alphanumérique par rapport aux règles de catalogages prussiennes très complexes.

Catalogue n° 8

Alter Alphabetischer Katalog (AAK), version papier, complète, du catalogue n° 6

Catalogue n° 9

constitué par les Nachträge ou suppléments au catalogue n° 8

Particularités : - descriptions bibliographiques suivant les règles de catalogage les plus diverses

- les différentes oeuvres d'un auteur ne sont pas classées

Si l'oeuvre est toujours absente, consulter le

Catalogue n° 10

fichier des commandes de la SdD (Bestellkartei, BK, en allemand)

Si le résultat est toujours infructueux, et si l'ouvrage est cher (plus de 500 DM), il ne reste plus que la dernière étape :

Se rendre dans les magasins.

Par acquit de conscience, il est bon de consulter le Provisorischer Altbestandskatalog (PAK), catalogue provisoire (sic) auteurs et anonymes, ouvrages parus entre 1501 et 1892, qui recense une partie des ouvrages provenant de Preußische Staatsbibliothek.

Particularités : - ouvrages *acquis* avant 1945

- règles de catalogage simplifiés (en particulier le prénom n'est pas un critère de classement)

La procédure suivante est également intéressante : si l'on peut classer assez facilement le titre à vérifier dans un domaine thématique précis, on aura intérêt à consulter l'index adéquat du catalogue n° 4... Si une fiche des catalogues alphabétiques AK I et II a disparu, cela peut contribuer à éviter un doublon.

Remarque : il va de soi que les recherches commencent dans les catalogues de Haus 1, puisque le groupe de travail SdD a maintenant ses bureaux à l'Est ; le partage des fonds en 1945 s'étant fait, si l'on peut dire, de manière équitable, cela n'est donc pas un inconvénient.

Nous avons décrit ici les recherches à effectuer pour les monographies non spécialisées. Mais, à la différence des cartes et plans, des partitions et des livres pour la jeunesse, les commandes de livres (en allemand) édités en Europe de l'Est et de périodiques sont à la charge des bibliothécaires de la SdD, bien qu'il existe également des départements spécialisés pour ces catégories de documents. Les catalogues spécialisés à la disposition des bibliothécaires sont les suivants :

Périodiques

Consulter la Zeitschriftendatenbank (ZDB), cette banque de données recense 740.000 titres de périodiques dans plus de 3.000 bibliothèques allemandes, dont la SBB, ou plutôt la Haus 2 (le recensement des fonds de la Haus 1 est récent).

Livres édités en Europe de l'Est

Consulter le Osteuropa-Sammelkatalog (OSK), catalogue collectif international pour les livres publiés en Europe de l'Est. Cependant, il faut se souvenir que

- les fonds de Haus 1 ne s'y trouvent pas
- certaines acquisitions ont pu y échapper et ne sont recensées alors que dans le AAK.

e. Recherches bibliographiques

Le manque de fiabilité des catalogues de libraires oblige lorsque le titre ou l'édition recherchée n'apparaît dans aucun des catalogues consultés à faire une recherche bibliographique. Si le titre ou l'édition peut être trouvé, on aura ainsi la certitude que la bibliothèque ne l'a pas acquis. Dans le cas contraire, la bibliographie pourra peut-être venir en aide par un renvoi ou alors inciter à conclure que les données du libraire sont erronées.

Mais si la SdD existe, c'est parce que l'Allemagne n'a pas eu d'agence bibliographique nationale jusqu'en 1913 ; non seulement on n'a pas conservé en un endroit et de manière systématique toute la production nationale, mais on ne l'a pas non plus répertoriée de manière systématique.

En fait, même si cela ne fait pas partie des objectifs de la SdD, une bibliographie nationale allemande pour la période 1871-1913, et plus généralement pour 1450-1912, ne verra pas le jour avant que la SdD ait accompli sa mission.

Lors de la recherche bibliographique, le bibliothécaire se trouve finalement enfermé dans un cercle vicieux.

Quelles bibliographies utilise-t-on ?

En premier lieu le *GV alt*, le *Gesamtverzeichnis des deutschsprachigen Schrifttums 1700-1910*.

On peut l'apprécier de deux manières. Bénir son existence en pensant aux malheureux collègues qui, jusqu'en 1987, auraient dû consulter jusqu'à 178 répertoires imprimés pour arriver au même résultat. Le gain de temps est donc indéniable. Les grincheux souligneront les lacunes⁴³ et les nombreux défauts de cette compilation: absence de catalogage normalisé -les descriptions ont été seulement découpées, classées et reprographiées telles quelles. Pour les années 1911-1912, on utilise le *GV neu*, *Gesamtverzeichnis des deutschsprachigen Schrifttums 1911-1965*. Mais il faut bien voir que les publications non commerciales n'y sont pas répertoriées!

Pour s'assurer que le titre proposé n'est pas un tiré à part d'un article de périodique, on peut consulter le *Dietrich*⁴⁴ qui recense ce genre de littérature.

⁴³ Malgré la *Bibliotheca Germanorum erotica et curiosa. Verzeichnis der gesamten erotischen Literatur, mit Einschluß der Übersetzungen, nebst Beifügung der Originale* / Hrsg. : H. Hayn, A.N. Gotendorf. - Munich, 1912-1929. Ses 9 vol. recensent 60.000 titres, non seulement de la littérature érotique, mais aussi de la littérature grise, des écrits politiques interdits, etc.

⁴⁴ Internationale Bibliographie der Zeitschriftenliteratur / [Ed. par] Felix Dietrich ... 1897-1964 en 355 vol.

Sont utiles également les catalogues (sur microfiches) des grandes bibliothèques germanophones, en particulier le BVK, pour les livres édités en Bavière, ou encore le catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale autrichienne.

Le *GK, Gesamtkatalog der Preußischen Bibliotheken*, puis *Deutscher Gesamtkatalog*, recensant les fonds de 18 puis finalement 102 bibliothèques allemandes et autrichiennes serait un instrument de travail exemplaire s'il n'avait un grave défaut : il s'arrête à la lettre B (à *Belych*) !

f. Traitement des documents

Suivi des commandes

Les livres sont triés selon qu'ils ont ou non déjà fait partie des collections, selon leur thème également. C'est à ce moment-là aussi que leur état général devrait être examiné, mais on a vu plus haut qu'il n'en était rien. On devrait également vérifier que le livre ne porte pas un timbre attestant la propriété d'un tiers. Mais ce n'est que dans les cas les plus flagrants que le livre est refusé ; on semble en tout cas moins attentif à ce problème qu'à Wolfenbüttel, où on a permis à certaines bibliothèques, slovaques par exemple, de rentrer en possession de leur bien disparu dans des conditions douteuses.

Le traitement des partitions, des cartes et plans et des livres pour la jeunesse est entièrement du ressort des départements spécialisés.

Catalogage

Une des contraintes imposées par le bailleur de fonds est que le catalogage doit être informatisé, ce qui veut dire pour la Staatsbibliothek : catalogage dans le BVBB⁴⁵.

Cette règle n'est pas totalement respectée. les acquisitions de la SdD servent aussi à remplacer une partie des 720.000 livres⁴⁶ acquis autrefois par la bibliothèque mais disparus pendant la guerre. Dans ce cas on redonne - comme cela a toujours été la tradition à l'Est - à un document exactement identique à un livre perdu la même cote que le livre d'origine et on conserve l'ancienne description dans le AK et dans le ARK, simplement on caractérise l'exemplaire au moyen d'un exposant

⁴⁵BVV : Berliner Bibliotheksverbund devenu, du fait de l'adhésion de bibliothèques brandebourgeoises, BVBB, Bibliotheksverbund Berlin-Brandenburg

⁴⁶ Chiffre donné par Werner Schochow dans *Von den Kriegs- und Nachkriegsschicksalen der Bestände der Preußischen Staatsbibliothek*. In : *Mitteilungen / SBB-PK*, 1994, N.F. 3, p. 1-9

ajouté à la cote. La personne payée par la Fondation n'a donc qu'à cataloguer, selon les nouvelles règles de catalogage répondant aux normes internationales⁴⁷, les titres qui n'ont jamais fait partie des collections de l'ancienne Preußische Staatsbibliothek. L'indexation dans le ARK est effectuée par les conservateurs du département des Imprimés anciens. Ailleurs, à Wolfenbüttel par exemple, la description est une des attributions principales de la SdD.

La contrainte imposée par le bailleur de fonds qui veut que le catalogage soit informatisé n'est donc pas totalement respectée. La justification donnée par la SBB vaut ce qu'elle vaut : ces acquisitions retrospectives seront accessibles en ligne lors de la conversion rétrospective des anciens catalogues. L'explication selon laquelle le catalogage informatisé direct provoquerait inutilement le double de travail est peu convaincante lorsqu'on pense que la conversion rétrospective du AK II bénéficiera à des milliers de descriptions pour lesquelles l'exemplaire a disparu.

Pour les partitions qui n'ont jamais fait partie des collections de la Preußische Staatsbibliothek, on pratique un catalogage selon les anciennes instructions prussiennes et une indexation dans le catalogue systématique pour la musique (Systematischer Katalog Musikalien) de l'ex-Staatsbibliothek - Preußischer Kulturbesitz ; pour les autres on signale simplement dans les catalogues de l'ex-Deutsche Staatsbibliothek leur "retour".

Le catalogage des périodiques s'effectue dans le cadre de la ZDB.

Pour les cartes, on ne fait pas de différence, tout se retrouve dans le *Alter Realkatalog*.

3. Résultats

a. Volume des acquisitions

Depuis le lancement du projet plus de 18.000 titres ont été acquis.

Le nombre des commandes apparaît toujours faible en comparaison du volume des titres proposés.

Quand on songe à la durée des recherches dans les catalogues de la bibliothèque, on prend la mesure du travail effectué en vain.

⁴⁷ Regeln für die alphabetische Katalogisierung - Wissenschaftliche Bibliotheken (RAK-WB)

En 1991, sur 10.200 titres contrôlés, seulement 31% se sont avérés absents des collections. Pour 1992 et 1993 ce chiffre baisse encore (1992 : 10.453 titres vérifiés, 30% absents [25% si on ne tient pas compte d'un lot de manuels scolaires!] - 1993 : 27,3% de titres commandés sur 17.597 titres proposés).

Pour 1994 citons simplement le chiffre d'une commande passée en août : sur 360 titres contrôlés, seuls 23,9% étaient absents.

Heureusement, les bonnes relations avec les libraires évitent à la SdD l'écueil rencontré par les bibliothécaires du département des Imprimés anciens : 30% des livres commandés ont déjà trouvé un autre acquéreur lorsque la commande est envoyée, en conséquence seulement 7% des titres ayant bénéficié de recherches avant commande sont effectivement reçus (et les recherches ne sont pas moins longues pour ce département...) ⁴⁸. Plus les recherches sont longues, plus le risque de voir le livre vous échapper est grand. Plus le temps de recherche est comprimé, plus le risque de commander un doublon est important. Il est difficile de sortir de ce cercle vicieux.

	1990	1991	1992	1993
Dépenses personnel		326.270,23	360.534,26	347.977,88
Unités physiques	1.190	3750	3901	5115
Unités bibliogr ⁴⁹ .	1.120	3979	4532	5119
budget d'acquisition	198.466,20	601.601,00	568 238,68	789 273,05

b. Profil des acquisitions

Remplacement des pertes de guerre

Une partie des acquisitions, entre 17 et 28 % du total, vient remplacer les livres détruits ou disparus pendant la guerre. Ces chiffres ne reflètent pas une politique d'acquisition orientée délibérément dans ce sens mais résulte, comme pour les autres aspects des acquisitions d'ailleurs, de l'offre du marché. Il en va autrement à Munich (qui a eu également à subir pendant la guerre des pertes estimées à un demi-million de volumes), où l'offre et la demande plus restreintes permettent

⁴⁸ BOUZIANE, Dagmar : Spezifika der Beschaffung antiquarischer Literatur..., p. 20

⁴⁹ Les dons ne sont pas comptabilisés.

d'être plus sélectifs, et en effet la priorité est donnée aux ouvrages ayant fait autrefois partie de la BSB.

Lieux d'édition et langues de publication

En 1991, 92% des éditions provenaient d'Allemagne, 6% d'Autriche, 2% de Suisse.

En 1992, la répartition était la suivante : 87%, 7% et 4%.

En 1993 les maisons d'édition étrangères sont encore en augmentation (respectivement 83%, 7% et 6,5%); Cette tendance n'est cette fois pas le fruit du hasard. Ce qui était prévisible a été confirmé au cours du travail : la littérature étrangère de langue allemande a été quelque peu délaissée. Les chiffres pour 1994 devraient refléter la collaboration encore accrue avec les libraires autrichiens et suisses.

Pour ce qui est des langues représentées, l'infime proportion d'ouvrages en grec, latin, russe ou français ne mérite pas qu'on s'y attarde.

Sujets

La répartition n'est pas le fruit d'une politique d'acquisition pensée, plutôt le résultat des propositions des libraires.

Tout l'éventail de la production imprimée est représenté (littérature "triviale" *, manuels scolaires, récits de voyage, oeuvres scientifiques, littéraires, premières éditions, livres d'art).

On constate que la part des catégories "littérature triviale", "littérature d'édification" et des manuels scolaires est en augmentation, ce qui reflète à la fois les lacunes⁵⁰ et l'offre du marché. L'acquisition de 537 manuels scolaires, au prix moyen de 15 DM, résulte de la proposition d'un libraire pour une collection de 800 manuels (représentant toutes les matières, tous les types d'école, y compris les écoles professionnelles et de formation continue - pour toute une série de titres plusieurs éditions) et non de la volonté délibérée des bibliothécaires de faire passer la catégorie "éducation - formation" au premier plan. Il en va de même pour la "percée" de l'agriculture en 1993, qu'on doit à un catalogue sur les chevaux particulièrement riche.

Berlin se distingue donc des autres bibliothèques qui ont des critères internes d'acquisition plus sélectifs. Francfort va particulièrement loin dans ce sens en

* Ce mot commun à l'allemand et au français est à prendre dans son sens vieilli ou littéraire.

⁵⁰ Cf. ce qui a été dit du sort réservé autrefois aux manuels scolaires, p. 13

mettant délibérément l'accent sur les catégories "langue et littérature allemandes" et "médecine"⁵¹

Points forts des acquisitions à Berlin

1991

	nombre de monographies	pourcentage du total des acquisitions	pourcentage du total des dépenses	prix moyen en DM
Belles Lettr ⁵²	808	26	24	120
technique ⁵³	288	9	9	134
géographie	268	8	12	209
histoire ⁵⁴	248	8	6	99
agriculture, économie domestique	190	6	6	139
médecine ⁵⁵	155	5	6	172
beaux-arts ⁵⁶	121	4	7	245
périodiques	309 années			96

⁵¹ En 1992 : pour la seule Stadt- und Universitätsbibliothek 37% des acquisitions étaient constitués par la catégorie "langue et littérature allemande", 27% si on tient compte des acquisitions de la Senckenbergische Bibliothek.

⁵² Y compris traductions en allemand

⁵³ Littérature grise (entreprises) en nombre

⁵⁴ Y compris archéologie et histoire sociale et économique ; *Kriegssammlung 1870/71* complétée

⁵⁵ Médecines naturelles également

⁵⁶ Magnifiques reproductions parfois

1992

	nombre de monographies	pourcentage du total des acquisitions	pourcentage du total des dépenses	prix moyen en DM
éducation, formation	622	21	3	19
belles-lettres	474	16	15	134
histoire	297	10	11	143
géographie	263	9	11	183
technique	190	6	8	172
agriculture, économie domestique	136	5	8	253
beaux-arts	134	4	12	369
périodiques	377 années			61

1993

	nombre de monographies	pourcentage du total des acquisitions	pourcentage du total des dépenses	prix moyen en DM
belles lettres allemandes	604	16	16	132
agriculture, économie domestique	378	10	11	148
technique	353	10	15	203
éducation ⁵⁷	104	3	2	107
histoire	430	12	10	111
périodiques	572 années			67

⁵⁷ Les dons ont été importants dans cette catégorie. Si on en tenait compte ici, cette catégorie représenterait alors 8,3 % du total des acquisitions ; inversement le prix moyen tomberait à 65 DM.

Départements spécialisés

Les acquisitions des départements des livres pour la jeunesse, des cartes et plans et de la musique (pour les partitions) représentent entre 26,7 et 32,3 % du budget total des acquisitions. En nombre d'exemplaires acquis, leur part est beaucoup moins importante (de 529 à 880 unités bibliographiques annuellement). Ceci s'explique par le prix des ouvrages, dans l'ensemble nettement plus chers que le fonds non spécialisé ; le prix moyen d'une carte est en 1992 et 1993 supérieur à 1000 DM. Le département des livres pour la jeunesse vient en première ligne pour le volume des acquisitions. Il lui arrive d'acheter des livres-jouets articulés de l'époque Jugendstil, qui en raison de leur extrême fragilité sont devenus très rares et précieux.

Ces départements ne sont pas limités dans l'utilisation des crédits de la Fondation, ils regrettent de ne pouvoir commander plus faute de temps.

Le département de la musique a été particulièrement touché par les pertes de guerre. Il ne bénéficie pas de la part des libraires de la même mansuétude que le groupe de la SdD non spécialisé, sans doute parce que ses commandes sont moins conséquentes ; les personnes privées, parce que plus promptes à réagir aux offres, sont pour lui des concurrents dangereux. Les acquisitions actuelles concernent des musiciens tombés dans l'oubli après leur heure de gloire, mais auxquels s'intéressent en core les chercheurs.

1991-1993

	dépenses acquisitions	nombre d'unités bibliogr.	prix moyen
jeunesse	263.559	1.134	232
musique	181.646	1.016	179
cartes et plans	119.259	124	962

Originaux / Documents de substitution

Les reprints et microformes représentent très peu de choses à Berlin : environ 0,5% du budget des acquisitions totales. La numérisation n'est pas encore à l'ordre du jour.

Mode d'acquisition

Ventes aux enchères

L'accroissement qu'elles permettent représente un quart du volume total des acquisitions et plus de la moitié des dépenses. Les livres achetés ainsi sont plus précieux et plus chers.

En 1992, la SdD était présente dans 24 ventes. Ses achats ont représenté 26% de l'ensemble des acquisitions, 57% en termes de dépenses ; le prix moyen était de 280 DM.

Voici les chiffres pour 1993 : 26 ventes ; 969 titres pour 349 728,49 DM ; 20% des acquisitions ; 52% des dépenses ; prix moyen : 360,92 DM.

Dons / Achats

La quasi-totalité des dons provient de la ZWA⁵⁸. La part des dons d'autre provenance est négligeable. Ces dons représentent annuellement entre 8,4 et 13,2 % de l'accroissement total du fonds général de la SdD. La fiabilité des données bibliographiques fournies par les bibliothécaires de la Zwa rendent inutiles les recherches bibliographiques. Les recherches dans les catalogues de la SBB sont bien sûr les mêmes que pour les acquisitions onéreuses.

En 1990, sur 579 monographies proposées, 355 [61%] étaient présentes ; 224 absentes, sur ces 224, 112 [50%] n'avaient jamais fait partie des collections de la bibliothèque.

Les 1.328 dons acquis entre 1991 et 1993 étaient parfois très abîmés, voire dans un état irréparable, nécessitant un microfilmage immédiat.

⁵⁸ Cf. glossaire p. 56

Conclusion

La bibliothèque nationale allemande "virtuelle" imaginée par Bernhard Fabian n'est pas pour demain! Mais alors pour quand? Winold Vogt, de la SBB, répond qu'au rythme actuel des acquisitions il faudra à Munich deux cents ans pour rassembler la totalité des livres imprimés en Allemagne entre 1450 et 1600! Georg Ruppelt estime de son côté la durée nécessaire à Wolfenbüttel à quarante ans⁵⁹. Les autres partenaires ne se hasardent pas à de tels pronostics, plutôt décourageants.

Les quelques 40.000 titres acquis ces dernières années représentent peu de choses face aux énormes lacunes qui restent à combler. Le souhait de Fabian de voir le travail des chercheurs facilité n'a pas encore pu être réalisé comme le montre le nombre élevé de demandes de prêts insatisfaites. Ainsi Francfort désespère de pouvoir fournir un jour à ses chercheurs les romans de cape et d'épée ou d'épouvante dont ils font aujourd'hui leur objet d'étude. Il faut persévérer. Qui sait sur quoi travailleront demain les chercheurs? Il ne faut pas commettre les erreurs des bibliothécaires d'hier qui considéraient que la seule production digne d'être conservée était celle qui émanait de la plume des chercheurs eux-mêmes. Un de ces éminents bibliothécaires, le célèbre écrivain et philologue Jacob Grimm, ne rétorquait-il pas à un ancien collègue qui réclamait son soutien pour la création d'une bibliothèque nationale sur le modèle de la Bibliothèque nationale à Paris : "Pourquoi vouloir empiler et accumuler ce qui est médiocre?" De manière un peu cynique, on pourrait faire remarquer que les problèmes de catalogue et la mauvaise connaissance des fonds, de leurs lacunes, prémunissent les bibliothécaires de la SdD à Berlin contre de tels dangers.

Les bibliothécaires quoi qu'il en soit souhaitent ardemment pouvoir continuer à apporter leur pierre à l'édifice. Malheureusement l'occasion ne leur en sera peut-être pas donnée, l'édifice resterait alors pour longtemps inachevé.

En 1996, le chapitre SdD sera clos pour la Fondation Volkswagen, qui s'est déjà tournée vers des projets "plus urgents", en accordant par exemple dix millions de marks aux bibliothèques universitaires est-allemandes. Certes les tutelles des cinq bibliothèques participantes se sont engagées à financer la suite du projet. Mais cet engagement n'avait rien de formel. Les décisions de financement vont être prises dans les mois qui viennent. A Berlin en particulier, il semble que la Fondation du Patrimoine Culturel Prussien, en charge également des musées et

⁵⁹ In : Bibliothek : Forschung und Praxis, 1993, 3, p. 302-303

absorbée par des travaux d'assainissement et de restauration à l'Est, se fasse tirer l'oreille. Le fait donc que la SdD repose sur une initiative privée limitée dans le temps, que sa poursuite dépende du bon vouloir de quatre tutelles⁶⁰ n'incitent pas à l'optimisme. La participation du gouvernement fédéral, réclamée par certains, ne semble pas non plus à l'ordre du jour.

Ce projet, qui se veut beaucoup plus, risque donc de n'avoir été qu'un beau programme d'acquisitions rétrospectives. C'est d'ailleurs comme cela qu'il est souvent perçu sur place, comme un moyen d'enrichir les fonds propres de la bibliothèque.

En comparant le budget d'acquisition total de la SBB, budget qui en 1993 s'élevait à près de 20 millions, aux 789.273 DM⁶¹ consacrés aux acquisitions de la SdD à Berlin on continue de douter. Un conservateur stagiaire allemand pourrait conclure sur une note plus optimiste en indiquant que le budget d'acquisition pour l'ensemble de la SdD est près de neuf fois plus élevé que celui attribué aux services de la Bibliothèque nationale à Paris chargés des acquisitions rétrospectives⁶². Une telle remarque de la part d'un futur conservateur français serait indécente!

Souhaitons alors à la SdD de survivre au moins sous la forme d'un département des Imprimés anciens axé en priorité sur la période 1871-1912. Ce pourrait être le moyen pour la SBB de ne pas compromettre l'oeuvre collective entamée.

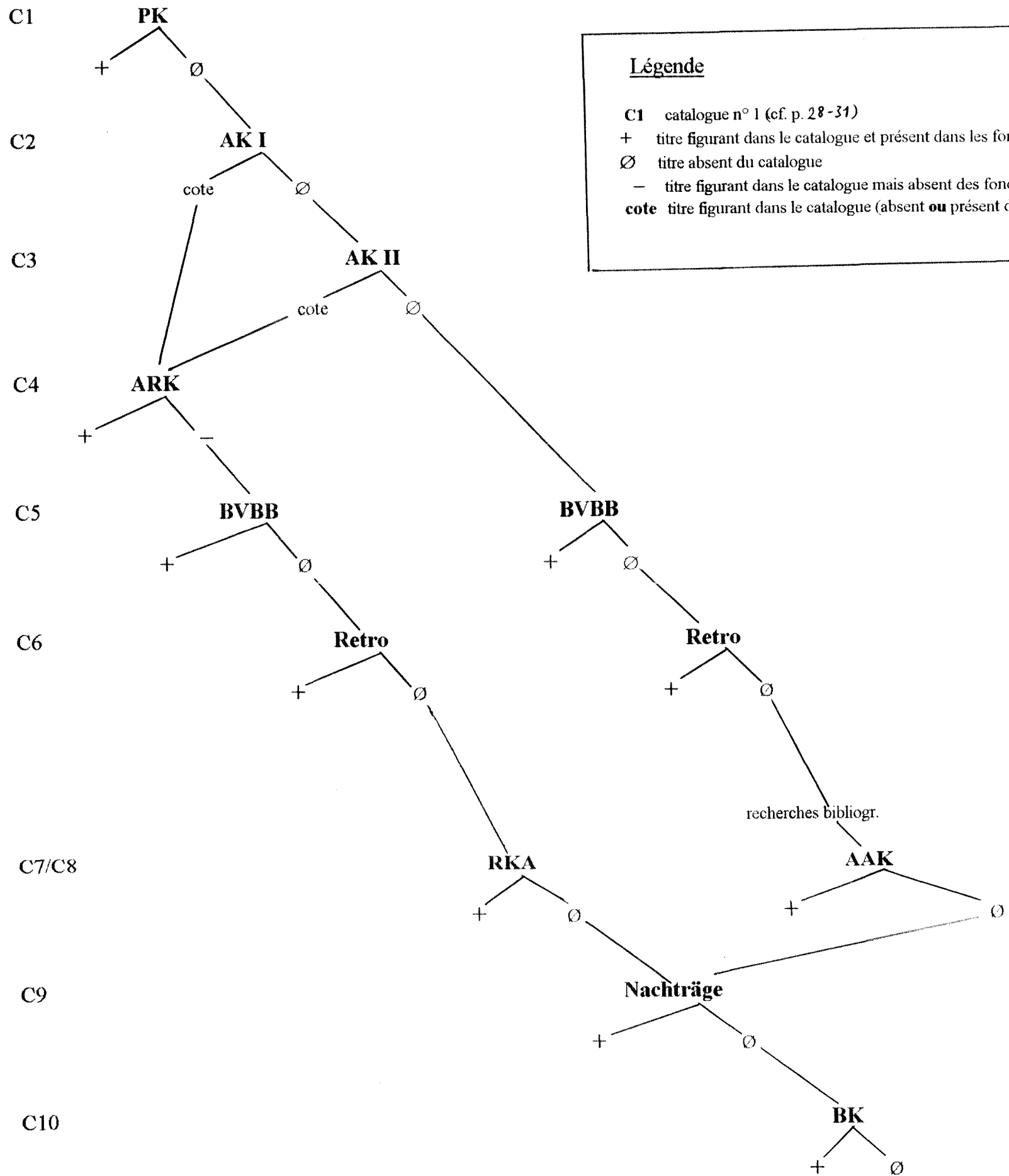
⁶⁰ Le land de Bavière, celui de Basse-Saxe (pour Wolfenbüttel et Göttingen), la ville de Francfort et la Fondation du Patrimoine Culturel Prussien

⁶¹ Très exactement 19.199.621 DM, chiffre tiré de *DSB : Deutsche Bibliotheksstatistik 1993; -Teil B - Wissenschaftliche Bibliotheken*. - Berlin 1994. -Deutsches Bibliotheksinstitut

⁶² Pour la BN, les chiffres, tirés du rapport 92 du département des entrées étrangères, correspondent à la moyenne de 1990, 1991 et 1992 et représentent les achats d'ouvrages en vue de la complétude des collections nationales ; ne sont donc pas prises en compte ici les sommes des "chantiers acquisitions" de la BdF.

Annexes

Parcours à travers les catalogues



Echantillon de quelques acquisitions remarquables

Munich

- Première édition des *Sermones super cantica canticorum* de Bernard de Clairveaux, Rostock 1481, un des trois incunables publiés à Rostock. 21.000 £
- *Declamationes* de Philipp Melanchton, publié à Strasbourg en 1569-1570, jusqu'à son acquisition par la SdD répertorié comme absent des bibliothèques allemandes

Wolfenbüttel

Le livre à scandales de Philibert-Joseph Le Roux *Leben des weltberuffenen Jesuiten und königlichen französischen Beicht-Vaters P. Lachaize*, paru à Dresde en 1694 sous la fausse adresse "Cölln chez Pierre Marteau". Il est impossible d'indiquer le titre original français, le catalogue imprimé de la Bibliothèque nationale comme les biographies de Michaud et Hoefer ne recensent que son *Dictionnaire comique, satirique, critique, burlesque, libre et provincial* (Amsterdam 1718).

Göttingen

- *Die beste Welt*. Sine loco, 1761 Première édition allemande du *Candide* de Voltaire
- *Die Zeitgenössinen* (Berlin et Königsberg, 1781-1787) de Restif de la Bretonne, traduction allemande du "répertoire d'anecdotes scandaleuses" *Les contemporaines ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent*, commencée avant même que l'édition originale soit complète. Le onzième et dernier volume en particulier est extrêmement rare en raison d'un changement d'éditeur.
- L'édition originale allemande des *OEuvres complètes* de Montesquieu publié chez Bauer à Vienne en 1799

Les traductions représentent environ 20% des acquisitions annuelles à Göttingen, ce qui est révélateur des lacunes à combler ; les oeuvres originales ayant été considérées comme supérieures et l'acquisition de traduction comme superflue.

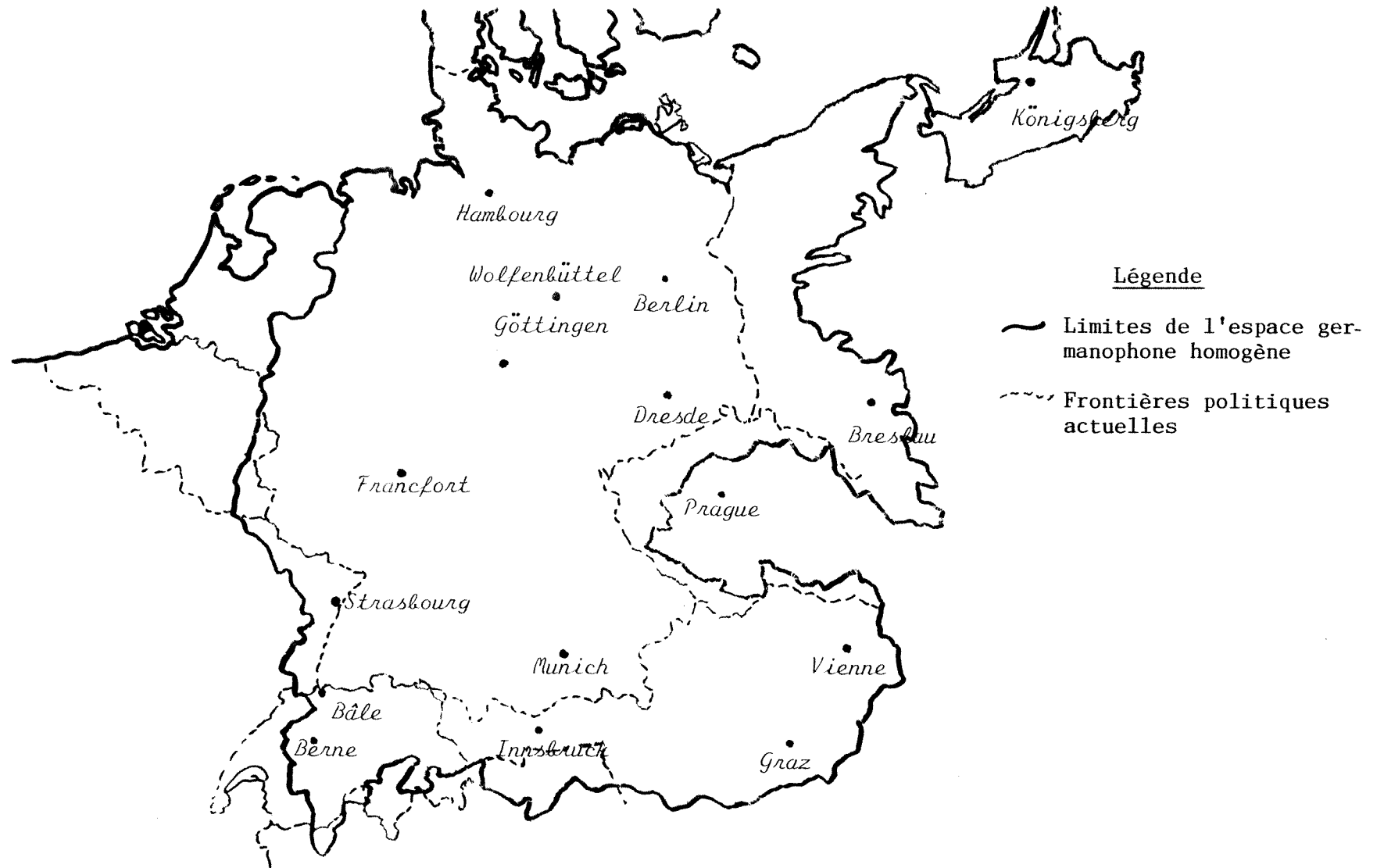
Francfort

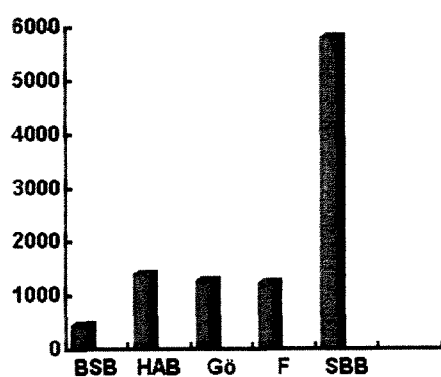
- Daguerre : traductions allemandes parues la même année que les oeuvres originales présentant sa géniale invention, en 1839

Berlin, enfin, qui de l'avis général a le travail le plus ingrat et les documents les moins attrayants à présenter :

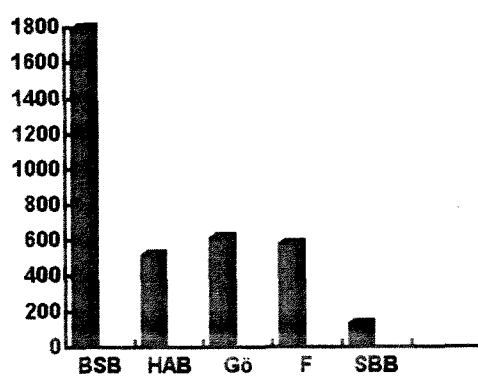
Thomas Mann : *Der Tod in Venedig* [*La mort à Venise*]. - Edition originale. - Munich, 1912. -Acquis pour la coquette somme de 19.800 DM

Carte de l'espace germanophone en 1900





Nombre d'imprimés originaux acquis par les différentes bibliothèques en 1993



Prix moyen en marks d'un imprimé (original) en 1993

Statistiques générales sur les activités de la SdD

1991

	Unités physiques	Unités bibliogr.	dépenses acquisitions
Munich	371	422	777.887
Wolfenbüttel ⁶⁴	2.124	2.400	
Göttingen	2.307	1.251	
Francfort			822.516 (?)
Berlin	3.750	4.373 ⁶³	601.601
SdD ⁶⁴	12.708 ⁶⁵	13.678 ⁶⁵	5.585.457

⁶³ Les dons sont comptabilisés.

⁶⁴ Ces chiffres incluent les quelques acquisitions faites en 1990.

⁶⁵ Seuls les originaux sont pris en compte.

1992

	Unités physiques	Unités bibliogr.	dépenses acquisitions	prix moyen / u. bibliogr.
Munich	348	383	783.144	2.045
Wolfenbüttel	889	1.052 ⁶⁶	659.654	742
Göttingen ⁶⁷	1701	1.584	785.480	496
Francfort	1.667	1.343	572.000 (?)	426 (?)
Berlin	3.901	4.532	568.238	125

⁶⁶ Il ne s'agit que des imprimés originaux. On peut ajouter 408 titres sur microfiches et 245 portraits.

⁶⁷ Göttingen considère apparemment comme unité bibliographique le titre du périodique quel que soit le nombre d'années. Pour Berlin par contre une année d'un périodique est une unité bibliographique.

1993

	Unités physiques	Unités bibliogr.	dépenses acquisitions	prix moyen
Munich	371	422	756.339	1.792
Wolfenbüttel	763	1.072	546.764	510
Göttingen ⁶⁸	2.307	1.251	748.420	598
Francfort	1.920	1.207	695.600	576
Berlin	5.115	5.776	789.273	137

⁶⁸ Göttingen considère apparemment une microfiche comme une unité physique !

Acquisitions du département des Imprimés anciens

1991

	librairie ancienne	reprints	total
unités physiques	5609	141	5750
dépenses en DM	763 836	17 918	781 754

1992

unités physiques	7830	573	7953
dépenses	2 068 607	57 353	2 125 960

SUJETS

1991

	pourcentage
textes littéraires	18%
archéologie, histoire, préhistoire	18%
technique	10%
périodiques	11%

1992

textes littéraires ⁶⁹	29%
archéologie, histoire, préhistoire	22,8%
technique	8,5%
périodiques	17,5%

⁶⁹ Augmentation due aux livres pour enfants (en 1991 : 462, en 1992 : 1276 unités physiques)

Sammlung deutscher Drucke
1450 bis 1912

Erworben mit Mitteln der
Volkswagen-Stiftung

Ex-libris des ouvrages acquis sur les fonds de la Fondation Volkswagen

Glossaire et dictionnaire des abréviations

BSB	Bayerische Staatsbibliothek (Munich) (Bibliothèque d'Etat bavaroise)
DFG	Deutsche Forschungsgemeinschaft (Communauté allemande de la recherche scientifique)
F	Stadt- und Universitätsbibliothek Frankfurt a. M. / Senckenbergische Bibliothek (Bibliothèque municipale et universitaire de Francfort, associée à la bibliothèque spécialisée en médecine de l'Institut Senckenberg)
Gö	Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen (Bibliothèque d'Etat et universitaire de Basse-Saxe)
HAB	Herzog August Bibliothek (Wolfenbüttel) (Bibliothèque du Duc Auguste de Brunswick-Lunebourg)
KB*	Königliche Bibliothek (Berlin) (Bibliothèque royale de Prusse)
PI	Preußische Instruktionen (règles de catalogage prussiennes datant de 1908 fondées sur une analyse grammaticale)
SdD	Sammlung deutscher Drucke
SBB*	Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz (Bibliothèque d'Etat à Berlin sous la tutelle de la Fondation pour le patrimoine culturel prussien)
ZWA	Zentralstelle für wissenschaftliche Altbestände (Centrale chargée de redistribuer les documents scientifiques éliminés des bibliothèques de l'(ex-)RDA)

* La **Königliche Bibliothek** (KB) devient en 1918 **Preußische Staatsbibliothek**. A partir de 1941 ses fonds sont évacués. En 1945 une partie réintègre ses locaux, c'est-à-dire le bâtiment historique *Unter den Linden*, rebaptisé **Deutsche Staatsbibliothek**. Les fonds entreposés à l'Ouest sont placés, après diverses étapes, à Berlin Ouest, Potsdamer Straße dans un nouveau bâtiment appelé alors **Staatsbibliothek - Preußischer Kulturbesitz**. Depuis le 1^{er} janvier 1992, les deux établissements réunifiés forment la **Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz** (SBB), "une bibliothèque en deux maisons". **Haus 1** est la dénomination officielle du bâtiment historique situé *Unter den Linden*, **Haus 2** est le bâtiment moderne de la Potsdamer Straße.

Bibliographie

Sammlung deutscher Drucke

FABIAN, Bernhard : Buch, Bibliothek und geisteswissenschaftliche Forschung : zu Problemen der Literaturversorgung und der Literaturproduktion in der Bundesrepublik Deutschland. - Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1982. - (Schriftenreihe der Stiftung Volkswagenwerk ; 24)

FERNENGEL, Birgit : Bibliotheksrelevante Förderung der Volkswagen-Stiftung. In : Bibliothek : Forschung und Praxis, 1992, 1, p. 26-39

KALTWASSER, Franz G. : Sammlung deutscher Drucke 1450-1945 : ein kooperatives Erwerbungsprogramm. In : Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie, 1990, 2, p. 115-128

LANDWEHRMEYER, Richard : Sammlung deutscher Drucke 1450-1945 : die Volkswagen-Nationalbibliothek der Deutschen; - In : Aus dem Antiquariat, 1990, p. A405-A408

BÜRGER, Thomas : Sammlung deutscher Drucke 1450-1945. In : Wolfenbütteler Bibliotheksinformationen, 1990, p. 6-7

BÜRGER, Thomas : Sammlung deutscher Drucke 1601-1700 : zur Erwerbung und Katalogisierung von Barockdrucken in der Herzog August Bibliothek; In : Wolfenbütteler Barocknachrichten, 1992, p. 1-9

HASELBACH, Irene : Sammlung deutscher Drucke - In : Stichwort, 1993, 1, p. 4-5

LAUSBERG, Gisela: Sammlung deutscher Drucke 1450-1912 : das Nationalarchiv gedruckter Texte zwischen Idee und Wirklichkeit
Hausarbeit : Freie Universität Berlin : 1993

Probleme der Literaturversorgung in den Geisteswissenschaften : Überlegungen des Bibliotheksausschusses der Deutschen Forschungsgemeinschaft zu Bernhard Fabian : Buch , Bibliothek und geisteswissenschaftliche Forschung [...]. In : Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie, 1986, 2, p.92-99

Die Sammlung deutscher Drucke 1450-1912 - eine Zwischenbilanz. In : Bibliothek : Forschung und Praxis, 1993, 3, p. 301-321

SIEMES, Christoph : Die unendliche Bücherei. In : Die Zeit, 29-07-94

VOGT, Winold : Die Sammlung deutscher Drucke 1450-1912. In : Aus dem Antiquariat, 1992, p. A137-A142

VOGT, Winold : Die Sammlung deutscher Drucke 1450-1912. In : 81. Deutscher Bibliothekartag in Kassel 1991. Wissenschaftliche Bibliotheken im vereinten Deutschland. - Frankfurt/M. : Klostermann, 1992. - (Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie : Sonderheft ; 54)

VOGT, Winold : Sammlung deutscher Drucke 1450-1912 : ein Projekt der Volkswagen-Stiftung. In : Jahrbuch der historischen Forschung in der Bundesrepublik Deutschland, 1991, p.15-17

VOGT, Winold : Sammlung deutscher Drucke 1450-1912 : Zwischenbericht. In : Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie, 1992, 3, p. 262-266. 39

VOGT, Winold : Munificentia locupietata : die Sammlung deutscher Drucke 1450-1600 in der Bayerischen Staatsbibliothek. In : Bibliotheksforum Bayern, 1993, 3

Articles parus suite à l'exposition Sammlung deutscher Drucke (Diète bavaroise, 21 avril-19 mai 1994)

BREYER, Heinrich : Erheiterndes über die Narrenzunft : die Bayerische Staatsbibliothek zeigt frühe Drucke im Maximilianeum. In : Süddeutsche Zeitung, 22 avril 1994

DENGLER, Christine : Schatzkästchen früher Buchdruckkunst. In : Reichenhaller Tagblatt, 28 avril 1994

MACHER, Hannes S. : Augenzwinkernde Werbung. In : Main-Echo, 28 avril 1994

München: Zentrum früher Drucke : Ausstellung der Bayerischen Staatsbibliothek im Münchner Maximilianeum. In : Altbayerische Heimatpost, 1994, 19, p. 11

RAMSEGER, Georg : Aus dem Antiquariat, 1994, 43, p. A176-178

STEINLECHNER, Carin : Adam Rieses Rechen-Tricks : die Staatsbibliothek stellt im Maximilianeum Druckkunst aus; In : Münchner Merkur, 23 avril 1994

Dépôt légal en Prusse et en Allemagne

BLUM, Rudolf : Nationalbibliographie und Nationalbibliothek : die Verzeichnung und Sammlung der nationalen Buchproduktion, besonders der deutschen, von den Anfängen bis zum zweiten Weltkrieg; - Francfort/M.: Buchhändlervereinigung, 1990. - (Archiv für Geschichte des Buchwesens : Sonderheft ; 35)

BUZAS, Ladislaus : Deutsche Bibliotheksgeschichte der neuesten Zeit (1800-1945). 1. Aufl. - Wiesbaden : Reichert, 1978 (Elemente des Buch- und Bibliothekswesens ; Bd. 3) ISBN 3-920153-75-8

DIATZKO, Karl : Zur Frage des Pflichtexemplars in Deutschland. In : Das Börsenblatt; 24 octobre 1887, n° 246, p. 5351-5352

EISENHARDT, Ulrich : Die kaiserliche Aufsicht über Buchdruck, Buchhandel und Presse im Heiligen Römischen Reich Deutscher Nation (1496-1806) : ein Beitrag zur Geschichte der Pressezensur.- Karlsruhe: C.F. Müller, 1970 (Studien und Quellen zur Geschichte des deutschen Verfassungsrechts ; Reihe A., 3)

SCHWENKE, Paul : Deutsche Nationalbibliothek und Königliche Bibliothek. In : Zentralblatt für Bibliothekswesen, 1912, p. 536-542

STREBL, Magda : Die Wiener Hofbibliothek und die Pflichtexemplare. In : Festschrift Josef Stummvoll : dem Generaldirektor der Österreichischen Nationalbibliothek zum 65. Geburtstag, 19. August 1967 dargebracht von seinen Freunden und Mitarbeitern. 1. Teil.- Vienne : Hollinek, 1970, p. 348-356

FRANCKE, Johannes : Die Abgabe der Pflichtexemplare von Druck-erzeugnissen. - Berlin, 1899 (Sammlung bibliothekswissenschaftlicher Arbeiten, 3)

PAUNEL, Eugen : Die Staatsbibliothek zu Berlin : ihre Geschichte und Organisation während der ersten zwei Jahrhunderte seit ihrer Eröffnung ; 1661-1871. - Berlin : de Gruyter, 1965

SCHOCHOW, Werner : Die Erwerbungspolitik der kurfürstlichen und königlichen Bibliothek zu Berlin vom 17. bis zum 19. Jahrhundert : bibliotheksgeschichtliche Studien. In : Bibliothek und Buchbestand im Wandel der Zeit / hrsg. v. Franz A. Bienert und Karl Heinz Weimann. - Wiesbaden: Harrassowitz, 1984. - (Buchwissenschaftliche Beiträge aus dem Deutschen Bucharchiv ; 8), p. 7-36



Acquisitions rétrospectives

BOUZIANE, Dagmar : Spezifika der Beschaffung antiquarischer Literatur durch wissenschaftliche Bibliotheken unter besonderer Berücksichtigung der Erfahrungen der Abteilung "Historische Drucke" der Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz

Abschlußarbeit : Bibliothekswissenschaft : Humboldt-Universität zu Berlin : 1993

SCHOCHOW, Werner : Von den Kriegs- und Nachkriegsschicksalen der Bestände der Preußischen Staatsbibliothek. In : Mitteilungen / SBB-PK, 1994, N.F. 3, p. 1-9

Instruments bibliographiques

ALLISCHEWSKI, Helmut : Bibliographienkunde : ein Lehrbuch mit Beschreibungen von mehr als 300 Druckschriftverzeichnissen und allgemeinen Nachschlagewerken. - 2. Aufl., neubearb. u. vermehrt. - Wiesbaden : Reichert, 1986

Gesamtverzeichnis des deutschsprachigen Schrifttums (GV) 1700-1910. - 161 vol. - Munich, New York, Paris : Saur, 1979-1987

Internationale Bibliographie der Zeitschriftenliteratur / [Ed. par] Felix Dietrich. - Leipzig, Osnabrück, 1897-1964. -355 vol.

KIRCHNER, Joachim : Bibliographie der Zeitschriften des deutschen Sprachgebietes bis 1900 - 4 vol. - Stuttgart : Hirsemann, 1969-1982

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



9662367